



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale des ressources humaines

RAPPORT DU JURY

SESSION 2026

Concours : Capes interne public et CAER-Capes interne privé

Section : Langues vivantes étrangères

Option : italien

Rapport de jury présenté par :

Cinzia CARLUCCI

Inspectrice pédagogique régionale

Présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des présidents de jury.

Sommaire

1	Le mot de la présidente.....	2
2	Les données statistiques.....	3
3	L'épreuve d'admissibilité : reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle	5
3.1	Rappel des modalités de l'épreuve	5
3.2	Compétences et connaissances attendues.....	5
3.3	Principes directeurs attendus par le jury	6
3.4	Première partie du dossier : le parcours professionnel	7
3.5	Seconde partie du dossier : la présentation d'une séquence pédagogique	8
3.6	En guise de synthèse, ce qui distingue les meilleurs dossiers	10
4	L'épreuve d'admission : épreuve professionnelle orale.....	13
4.1	Partie 1 : Exploitation d'un dossier pédagogique	13
4.2	Partie 2 : Compréhension et expression en langue étrangère	39
5	Annexes.....	45
Annexe 1.	Dossier collègue	45
Annexe 2.	Dossier lycée	50
Annexe 3.	Texte littéraire	54
Annexe 4.	Autoévaluation RAEP	55
Annexe 5.	Autoévaluation de la partie 2 : Oral	57
Annexe 6.	Bibliographie et sitographie partie 2 : Admission.....	58

1 Le mot de la présidente

Par souci de clarté et de fluidité de la lecture, la double écriture des terminaisons des mots féminins / masculins (exemple : « candidat.e ») n'est pas appliquée, étant bien entendu que ces mots font référence aux femmes comme aux hommes.

La session 2026 du Capes interne d'italien s'achève sur des résultats qui témoignent de l'engagement soutenu des candidats dans la préparation d'un concours exigeant et sélectif. Le jury tient, en premier lieu, à adresser ses plus sincères félicitations aux candidats admis. Leur réussite vient récompenser un travail rigoureux et approfondi, mais également une réelle compréhension des enjeux du métier d'enseignant. Leurs prestations ont su convaincre par la qualité des analyses proposées, la maîtrise des langues française et italienne, ainsi que par leur capacité à inscrire leur réflexion dans une perspective pédagogique éclairée, attentive à la réussite de tous les élèves.

Sur un plan plus global, cette session a été marquée par une augmentation du nombre de postes offerts, tant dans le secteur public que privé, ce qui mérite d'être souligné. Le jury observe une légère baisse des résultats des candidats admis, rappelant ainsi que ce concours demeure particulièrement sélectif. Si de nombreux candidats ont présenté des prestations solides, certaines fragilités persistent, notamment dans la préparation des dossiers de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) et dans la connaissance précise des attendus des différentes épreuves.

Dans cette perspective, le jury souhaite formuler plusieurs recommandations à l'attention des futurs candidats. Une préparation efficace suppose une connaissance approfondie de la nature des épreuves, en particulier de l'épreuve orale, dont le coefficient doit être pleinement pris en compte dans la stratégie de travail. Une attention accrue doit être portée à la qualité des dossiers de RAEP : ceux-ci doivent constituer un ensemble cohérent, articulant parcours professionnel et pratiques pédagogiques, et faire l'objet d'une relecture exigeante, tant sur le fond que sur la forme. De manière plus générale, la réussite repose sur une réflexion didactique et pédagogique authentique, nourrie par les apports de la recherche et ancrée dans les réalités de la classe.

Le présent rapport de jury tout comme les rapports des sessions précédentes s'inscrivent dans une volonté d'accompagnement des candidats. Le rapport de la session 2026 est conçu dans une perspective à la fois formative et formatrice ; il ne saurait constituer un modèle figé, mais propose des repères, des analyses et des outils pour guider la préparation. Il a été élaboré en tenant compte de la diversité des profils des candidats et vise à expliciter les attentes du jury à travers des exemples, des questionnements et des éléments d'analyse permettant une appropriation progressive des compétences professionnelles attendues.

Enfin, ces propos liminaires sont l'occasion d'exprimer de sincères remerciements à l'ensemble des membres du jury pour leur engagement et leur professionnalisme tout au long de cette session. Le jury remercie également chaleureusement la division des examens du rectorat de l'académie de Grenoble et des concours ainsi que l'équipe de direction du lycée Emmanuel Mounier de Grenoble pour la qualité de l'accueil réservé aux candidats et aux examinateurs, contribuant ainsi au bon déroulement des épreuves dans un climat à la fois serein et professionnel.

Le jury invite les futurs candidats à s'emparer pleinement de ce rapport, avec exigence, lucidité et confiance, afin de construire une préparation à la hauteur des ambitions du concours et des responsabilités du métier d'enseignant.

2 Les données statistiques

	Capes interne public	CAER interne privé
Nombre de postes	12	8
Nombre d'inscrits	90	48
Nombre de dossiers de RAEP transmis (admissibilité)	60	40
Moyenne des présents /20 (admissibilité)	9,73	10,47
Moyenne des candidats admissibles /20	12,62	13,79
Barre d'admissibilité /20	10,2	10,25
Nombre de candidats admissibles	27	18
Nombre de candidats présents et non éliminés (admission)	26	18
Moyenne des candidats admis à l'épreuve d'admission /20	14,70	13,03
Moyenne générale des candidats admis /20 (admissibilité + admission)	14,27	13,44
Barre d'admission /20	12,53	11,42
Nombre de candidats admis	12	8
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire	0	0

Remarques importantes

Au regard des données statistiques de la session 2026, le concours confirme à la fois son attractivité et son haut niveau d'exigence. Pour le Capes interne public, 90 candidats se sont inscrits, dont 60 ont effectivement déposé un dossier de RAEP ; 27 candidats ont été déclarés admissibles, et 26 se sont présentés à l'épreuve d'admission. À l'issue de celle-ci, 12 candidats ont été admis, pour 12 postes offerts. Pour le CAER interne privé, sur 48 candidats inscrits, 40 dossiers ont été transmis, 18 candidats ont été déclarés admissibles et tous se sont présentés à l'oral, permettant de pourvoir l'ensemble des 8 postes offerts.

Les moyennes observées témoignent du niveau d'exigence du concours : à l'admissibilité, la moyenne des dossiers corrigés s'établit à 9,73/20 pour le public et à 10,47/20 pour le privé, tandis que les candidats admissibles obtiennent respectivement une moyenne de 12,62/20 et de 13,79/20. Les barres d'admissibilité, fixées à 10,2/20 pour le Capes et 10,25/20 pour le CAER, traduisent une sélection nette dès cette première phase. Enfin, les résultats à l'admission témoignent d'une hausse significative du niveau parmi les candidats retenus, avec une moyenne de 14,70/20 pour les admis du public et de 13,03/20 pour ceux du privé, pour des barres d'admission respectivement fixées à 12,53/20 et 11,42/20.

Ces éléments montrent que la réussite au concours repose sur une préparation solide et équilibrée, capable de répondre aux exigences des deux phases du concours, et que seuls les candidats ayant su atteindre un niveau de maîtrise particulièrement affirmé parviennent à se distinguer.

3 L'épreuve d'admissibilité : reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) constitue l'unique épreuve d'admissibilité du Capes interne. Il vise à apprécier la capacité du candidat à analyser son parcours, à concevoir, mettre en œuvre et interroger une démarche pédagogique, ainsi qu'à adopter une posture réflexive sur ses pratiques professionnelles.

Cette épreuve ne saurait être appréhendée comme un simple exercice de rédaction ou de présentation de pratiques. Elle constitue une véritable épreuve de professionnalisation, dans laquelle le candidat doit montrer sa capacité à structurer sa réflexion, à expliciter ses choix et à analyser les effets de ses pratiques sur les apprentissages des élèves.

Le présent rapport se propose d'explicitier les attendus du jury et met en exergue de nombreux points mentionnés dans les rapports précédents. Le jury recommande aux candidats d'en faire une lecture attentive afin de produire un dossier conforme aux attendus décrits [en annexe IV](#) de l'arrêté du [25 janvier 2021](#).

3.1 Rappel des modalités de l'épreuve

Le dossier de RAEP, affecté d'un coefficient 1, fait l'objet d'une double correction. Il est rédigé en langue française et doit témoigner d'une maîtrise de l'expression conforme aux exigences attendues pour un futur enseignant.

Il se compose de trois éléments distincts :

- une première partie consacrée au parcours professionnel du candidat (deux pages maximum) ;
- une seconde partie présentant et analysant une séquence pédagogique (six pages maximum) ;
- des annexes (dix pages maximum), qui viennent illustrer la mise en œuvre pédagogique.

Le respect strict des contraintes formelles (pagination, normes typographiques, lisibilité) constitue un préalable indispensable. Le jury a dû écarter une dizaine de dossiers non conformes aux consignes de présentation. Les candidats sont invités à prêter une attention soutenue à l'ensemble des éléments formels et de contenu, à toutes les phases de la préparation.

3.2 Compétences et connaissances attendues

Le dossier de RAEP est un exercice pluridimensionnel. Le jury évalue simultanément plusieurs registres de compétences que les candidats gagneraient à distinguer clairement dans leur préparation.

Les quatre registres de compétences évalués

1. Compétences disciplinaires et culturelles

La maîtrise de la langue (français et italien) est une exigence fondamentale. Au-delà de la correction linguistique, le jury attend que le candidat manifeste une connaissance approfondie du patrimoine culturel, littéraire et civilisationnel propre à l'aire linguistique concernée. Pour l'italien, cela implique une capacité à mobiliser une diversité de références culturelles, à ne pas réduire l'Italie à sa capitale, et à prendre en compte les variétés diatopiques de la langue comme composante de la compétence sociolinguistique.

2. Compétences didactiques et pédagogiques

Le candidat doit démontrer sa capacité à concevoir une séquence d'enseignement cohérente : définir une problématique, fixer des objectifs culturels, linguistiques et pragmatiques, sélectionner et analyser des supports, construire une progression, penser l'évaluation et différencier les parcours en fonction des profils d'élèves. La connaissance des programmes, du CECRL et du référentiel de compétences des enseignants est attendue, à condition qu'elle s'exprime dans une démarche contextualisée et non dans une simple énumération.

3. Compétences réflexives et analytiques

Le dossier doit témoigner d'une posture réflexive engagée : capacité à analyser les effets de ses choix sur les apprentissages, à identifier les causes des réussites et des difficultés, à proposer des ajustements argumentés. Cette réflexion doit reposer sur des éléments observables issus de la mise en œuvre réelle, et non sur des impressions générales ou sur des formulations empruntées à des rapports d'inspection.

4. Compétences rédactionnelles et professionnelles

La maîtrise de l'orthographe, de la syntaxe et de la ponctuation, en français comme en langue cible, est exigée. Le registre doit être sobre et professionnel : ni lyrisme, ni autosatisfaction, ni registre familial. Le dossier est un écrit à visée professionnelle ; il doit être intégralement rédigé en prose.

3.3 Principes directeurs attendus par le jury

La réussite du dossier repose avant tout sur la satisfaction de trois exigences fondamentales : la cohérence globale du dossier, la clarté et la justification des choix didactiques et pédagogiques, et la qualité de la réflexion analytique développée par le candidat.

Une cohérence globale structurante

La cohérence constitue le critère central de l'évaluation. Le jury attend un document construit autour d'un fil directeur explicite, qui assure l'articulation entre les différentes parties. Le parcours professionnel doit éclairer les choix didactiques présentés dans la séquence pédagogique, tandis que cette dernière doit s'inscrire dans une logique rigoureuse d'articulation entre les objectifs, les activités proposées et les modalités d'évaluation. Plus largement, la cohérence s'exprime dans la capacité du candidat à construire une démarche pédagogique structurée, dans laquelle chaque élément contribue à un objectif clairement identifié.

L'explication des choix : une exigence centrale

Le jury attend du candidat qu'il rende visibles et intelligibles ses choix didactiques et pédagogiques. La simple description d'une pratique ne saurait suffire. Le dossier doit permettre de comprendre pourquoi les supports ont été sélectionnés, en quoi les activités

proposées sont pertinentes au regard des objectifs visés, et comment les modalités de mise en œuvre favorisent les apprentissages des élèves. Cette explicitation constitue un élément déterminant de l'évaluation.

Une posture réflexive engagée

La posture réflexive constitue un élément structurant du dossier. La capacité réflexive sur sa propre mise en œuvre pédagogique est une compétence fondamentale chez tout enseignant, car elle conditionne la qualité et l'efficacité de son action éducative. Elle permet d'analyser les pratiques de manière critique, de s'adapter à la diversité des élèves, de vérifier la cohérence entre intentions et pratiques, et de s'inscrire dans une dynamique de développement professionnel continu.

Le candidat est attendu sur sa capacité à porter un regard analytique sur sa pratique à partir d'éléments concrets issus de sa mise en œuvre. Cette réflexion doit dépasser la simple description des réussites ou des difficultés rencontrées : elle doit conduire à une analyse des effets des choix opérés sur les apprentissages des élèves, ainsi qu'à l'identification de pistes d'amélioration. Le jury attend des candidats qu'ils adoptent une posture à la fois lucide, capable d'identifier avec précision les réussites et les limites, critique, fondée sur une analyse argumentée, et constructive, orientée vers des pistes d'amélioration. À l'inverse, il pénalise les approches superficielles, les bilans reposant uniquement sur le ressenti personnel et l'absence de véritable remise en question.

3.4 Première partie du dossier : le parcours professionnel

La première partie du dossier vise à présenter le parcours du candidat en mettant en évidence les compétences acquises au regard du métier d'enseignant. Il ne s'agit pas de proposer un récit exhaustif ou chronologique, mais de construire une lecture analytique fondée sur la sélection d'expériences significatives.

Si la formation universitaire peut constituer un point de départ suffisant, il est indispensable de montrer ce que les différentes expériences professionnelles ont apporté à l'activité d'enseignant et comment elles ont contribué à la formation et à la réflexion du candidat. À la lecture du parcours, le jury doit comprendre la motivation du candidat et repérer ses points d'appui professionnels.

Le jury attend un propos structuré, hiérarchisé et argumenté. Le candidat doit être en mesure de sélectionner des expériences pertinentes, d'explicitier les compétences qu'il en a retirées, et de les mettre en relation avec les exigences du métier. La référence au référentiel de compétences constitue un point d'appui pertinent, à condition qu'elle s'inscrive dans une analyse réelle et contextualisée.

Une articulation nécessaire avec la séquence pédagogique

Une exigence forte réside dans l'articulation entre cette première partie et la seconde. Les compétences mises en avant dans le parcours doivent trouver une traduction concrète dans les choix didactiques et pédagogiques décrits dans la séquence. Cette articulation contribue à la cohérence globale du dossier et à la crédibilité du candidat.

Points de vigilance

Le jury recommande de s'emparer pleinement des deux pages à disposition. Se limiter à une page ne traduit pas un esprit de synthèse mais une sous-estimation de la complexité de l'exercice. Une conclusion à cette première partie est indispensable. Sont à éviter : la présentation assimilable à un curriculum vitae, les formules convenues (« j'ai toujours voulu me diriger vers l'enseignement », « une expérience si intense et enrichissante »).

3.5 Seconde partie du dossier : la présentation d'une séquence pédagogique

La seconde partie constitue le cœur du dossier. Elle doit permettre au jury d'évaluer la capacité du candidat à concevoir, mettre en œuvre et analyser une séquence d'enseignement cohérente et efficace. Il ne s'agit pas de présenter une séquence idéale, mais une situation réelle d'enseignement, effectivement mise en œuvre en classe, dans un contexte ordinaire, faisant l'objet d'une analyse approfondie. Le jury attire l'attention des candidats sur ce point : une « expérience significative » n'implique pas une séquence présentée à l'occasion d'une visite-conseil ou conçue dans le cadre d'une formation, ni une séquence issue d'une session antérieure du concours.

Les dossiers qui ont été valorisés sont ceux qui prennent en compte les parcours éducatifs des élèves, proposent des projets finaux concrets et contextualisés, contribuent au développement de compétences transversales ou permettent une meilleure visibilité de la discipline au sein de l'établissement.

Un principe structurant : faire apprendre et faire sens

La séquence pédagogique doit être conçue comme un ensemble structuré visant à permettre aux élèves de construire des apprentissages. Les activités proposées doivent être orientées vers l'accès au sens des supports et le développement des compétences. Toute activité doit trouver sa justification dans les objectifs visés et dans la progression de la séquence. Le jury sanctionne particulièrement les démarches reposant sur une succession d'activités sans finalité explicite.

Construction de la séquence

La séquence doit s'appuyer sur une problématique explicite et pertinente, des objectifs clairement identifiés (culturels, linguistiques, pragmatiques), une progression cohérente permettant une montée en compétences, et un projet final en lien direct avec les apprentissages. Il est attendu des candidats une présentation claire des élèves de la classe, du choix des supports et de la problématique clairement explicitée, car ce sont ces éléments qui orchestrent la construction de l'ensemble.

Le jury a besoin de comprendre ce que le professeur veut faire faire à ses élèves au cours des différentes séances, comment celles-ci s'articulent entre elles, et quelle est la démarche pédagogique choisie. Si la présentation d'une programmation annuelle peut être pertinente, elle ne doit pas se faire au détriment d'une présentation approfondie de la séquence ni du retour réflexif attendu.

Le choix et l'exploitation des supports

Les supports sélectionnés doivent présenter un intérêt didactique réel et s'inscrire dans une perspective culturelle cohérente. Le candidat doit être en mesure d'en proposer une analyse critique, en identifiant les éléments facilitant l'accès au sens et les difficultés potentielles pour les élèves, avant d'en proposer la didactisation. Le jury souligne la pertinence des candidats qui ont su procéder à cette analyse critique sans toutefois lui laisser prendre le pas sur les activités mises en œuvre.

L'exploitation de documents authentiques, non tirés de manuels scolaires, est fortement encouragée : elle met en avant la capacité du candidat à construire une séquence originale eu égard au contexte d'enseignement et au profil de la classe. À titre d'exemple, le recours à des sketches d'humoristes italiens ou à des extraits de romans graphiques – dont la littérature italienne est riche – a été valorisé. Il est également rappelé que les supports doivent être indiqués et sourcés avec précision.

Le jury déplore un certain manque d'originalité dans le choix des thématiques. Des sujets récurrents comme l'émigration peuvent parfaitement s'inscrire dans une programmation annuelle, mais ils sont trop souvent privilégiés au détriment d'une réelle diversité. Le jury invite les candidats à ne pas se limiter à des thématiques sociétales génériques sans que l'ancrage culturel spécifique au contexte italien ne soit pointé et mis en valeur. Au vu de la richesse du patrimoine culturel italien, il est regrettable de réduire l'Italie à sa capitale.

Il est enfin essentiel de faire preuve de vigilance dans le choix des documents afin de garantir leur conformité aux principes de laïcité. Le respect strict de la neutralité du professeur, en toutes circonstances, est une exigence fondamentale du métier : les prises de position politiques ou de convictions personnelles n'ont pas leur place dans un écrit de concours.

La mise en œuvre pédagogique

La présentation doit rendre compte de manière concrète de la mise en œuvre. Les candidats doivent expliciter leurs choix d'activités et de modalités de travail tout au long de la séquence, en apportant des informations sur les stratégies ayant permis aux élèves l'accès au sens, à l'oral comme à l'écrit. Si un guidage est proposé, il est vivement conseillé de le restituer. Si le candidat opère des choix didactiques prenant en compte la diversité du groupe d'élèves, cela doit clairement apparaître dans le dossier.

La prise en compte des élèves et de l'hétérogénéité des classes

Le jury attend que le candidat prenne en compte la diversité des profils d'élèves et propose des dispositifs adaptés. Les dossiers les plus pertinents sont ceux qui, en préambule, exposent le contexte d'enseignement dans lequel le projet a été mené : type d'établissement, profil de la classe (élèves HPI, PAP, PAI, locuteurs natifs, etc.). Il ne suffit pas de constater une hétérogénéité ou, à l'inverse, une homogénéité ; il convient de préciser les profils des élèves au regard du niveau qu'ils ont atteint.

La différenciation pédagogique doit être intégrée à la réflexion didactique et pensée en amont, non appliquée de façon formelle. Elle ne consiste pas à poser des questions simples aux élèves en difficulté et des questions complexes aux « bons élèves », mais à se demander : que puis-je mettre en place pour que chaque élève progresse selon ses besoins ? Les dossiers valorisés sont ceux dans lesquels les candidats se sont interrogés sur le travail en groupes constitués selon les besoins des élèves, et dans lesquels les adaptations bénéficient à l'ensemble du groupe, pas seulement aux élèves à besoins particuliers. En revanche, mettre les élèves en îlots bonifiés ou en binômes sans réflexion didactique préalable ni préparation adaptée n'apporte aucun bénéfice en termes d'apprentissages.

L'évaluation

L'évaluation doit être pensée comme une composante essentielle de la séquence, cohérente avec les objectifs, articulée aux activités proposées et explicitée en termes de critères. Le jury insiste sur la nécessité de montrer comment les élèves sont préparés à l'évaluation et accompagnés dans leurs apprentissages.

Le jury a constaté chez la majorité des candidats une bonne connaissance des programmes, des niveaux cibles et des différentes typologies d'évaluation. Des maladresses sont toutefois à déplorer : confusions autour des notions de docimologie, évaluations sans critères explicites, ou évaluations ne prenant pas en compte l'hétérogénéité pourtant diagnostiquée dans les propos liminaires. À titre d'exemple, un exercice donné à la maison portant sur un point de grammaire déjà abordé en classe ne peut pas être qualifié d'évaluation diagnostique — il s'agit au mieux d'une évaluation formative, à condition qu'une rétroaction soit prévue.

Les projets intermédiaires proposés étaient pertinents dans de nombreux dossiers. En revanche, ils ne sont pas toujours réalisables par les élèves à ce stade de la séquence (manque de vocabulaire, faits de langue non abordés) ou sont parfois redondants avec le projet final. Sans minimiser l'intérêt du contrôle de connaissances, il convient de ne pas le confondre avec un projet final résultant d'une pédagogie active mobilisant des compétences. Certains dossiers mettent en avant une réflexion sur la correction des copies, par exemple un code couleur selon le type d'erreur favorisant l'auto-correction, ce qui a été valorisé au titre de la cohérence entre évaluation et apprentissage.

Enfin, l'évaluation de la compétence phonologique pour des projets finaux nécessite un entraînement préalable. La référence à un standard normatif ne doit pas conduire à négliger les variétés diatopiques de la langue italienne.

La prise de recul

La prise de recul constitue un élément déterminant qui permet d'apprécier la capacité du candidat à analyser sa pratique. Une analyse pertinente repose sur des éléments observables (productions d'élèves, résultats, observations de classe), une identification précise des réussites et des difficultés, une analyse des causes, et la proposition d'ajustements argumentés. Le jury attend une posture à la fois lucide, critique et constructive. Il pénalise les approches superficielles et les bilans reposant uniquement sur le ressenti.

Les annexes

Les annexes doivent illustrer la séquence présentée et apporter un éclairage concret sur la mise en œuvre. Leur sélection doit être raisonnée et en lien direct avec le propos développé : elles doivent être lisibles, pertinentes et exploitées dans le corps du dossier.

3.6 En guise de synthèse, ce qui distingue les meilleurs dossiers

Au-delà des attendus communs à l'ensemble des candidats, le jury observe des écarts significatifs de qualité qui tiennent à quatre dimensions. Les développements qui suivent visent à rendre ces critères de distinction explicites, afin que chaque candidat puisse situer son dossier par rapport au niveau d'excellence attendu.

3.6.1 Dimension 1 — Cohérence et fil directeur

✓ Valorisé	X Pénalisé
Le parcours professionnel éclaire et justifie explicitement les choix didactiques de la séquence	Les deux parties sont autonomes, sans pont visible entre expérience et options didactiques
Les projets intermédiaires préparent réellement au projet final (compétences, vocabulaire, faits de langue)	Projets intermédiaires irréalisables à ce stade ou redondants avec le projet final
Les deux pages du parcours sont pleinement exploitées, avec une conclusion	Une seule page de parcours, sans conclusion, sans hiérarchisation
Le contexte de la classe (type d'établissement, profil des élèves) est présenté en préambule	Aucune indication sur le contexte, la séquence semble décontextualisée

3.6.2 Dimension 2 — Profondeur de l'analyse réflexive

✓ Valorisé	X Pénalisé
Analyse causale des effets des choix sur les apprentissages, identification des causes des écarts	Bilan reposant sur le ressenti personnel, sans analyse des causes
Pistes de remédiation concrètes et argumentées	Absence de remise en question ou de propositions d'ajustement
Parcours problématisé : sélection d'expériences significatives en lien avec le métier	CV chronologique sans problématisation ni mise en valeur des compétences
Analyse critique des supports avant didactisation, sans que celle-ci ne prenne le pas sur les activités	Reprise de rapports de visite conseil ou d'inspection
Maîtrise rigoureuse de la docimologie (distinction diagnostique / formative / sommative)	Confusions persistantes autour des typologies d'évaluation

3.6.3 Dimension 3 — Ancrage disciplinaire et culturel spécifique

✓ Valorisé	X Pénalisé
Diversité thématique et culturelle : sketches d'humoristes italiens, romans graphiques, ancrage régional	Thématiques génériques sans ancrage proprement italien ; Italie réduite à Rome
Documents authentiques non manualisés, sourcés avec précision	Fac-similé d'une exploitation de manuel ; absence de documents authentiques
Séquence en lien avec un calendrier culturel (ex. : journée internationale des migrants)	Sujets récurrents (par exemple les réseaux sociaux) sans aucun apport spécifique propre à la culture italienne
Prise en compte des variétés diatopiques de l'italien comme composante sociolinguistique	Référence exclusive à un standard normatif ignorant les spécificités phonologiques régionales
Liens avec les parcours éducatifs et la vie de l'établissement (compétences transversales)	Séquence sans lien avec les parcours éducatifs ni avec la vie de l'établissement

3.6.4 Dimension 4 — Différenciation réelle et qualité formelle

✓ Valorisé	X Pénalisé
Différenciation pensée en amont : groupes selon les besoins, adaptations bénéficiant à l'ensemble	Îlots bonifiés ou binômes sans réflexion didactique préalable ; différenciation purement formelle
Réflexion sur la correction (ex. : code couleur par type d'erreur favorisant l'auto-correction)	Évaluations sans critères, ne tenant pas compte de l'hétérogénéité diagnostiquée
Ton sobre, professionnel, prose rédigée, registre soutenu en français et en langue cible	Registre familier, lyrisme, autosatisfaction, fiches ou listes en lieu et place de la prose
Dossier authentique, issu d'une mise en œuvre ordinaire en classe	Séquence présentée lors d'une inspection, conçue en formation ou issue d'une session antérieure

Le dossier de RAEP constitue un exercice exigeant, qui engage le candidat dans une démarche de réflexion approfondie sur sa pratique. Au-delà de l'évaluation, sa rédaction doit être envisagée comme une démarche de professionnalisation, permettant de structurer sa pensée pédagogique et de développer une posture réflexive durable.

Les cinq axes fondamentaux d'évaluation

- La cohérence globale du dossier, du parcours au projet final
- L'explicitation argumentée des choix didactiques et pédagogiques
- La construction d'une séquence progressive, réaliste et ancrée culturellement
- La prise en compte effective des apprentissages et de la diversité des élèves
- La qualité de la réflexion analytique, causale et constructive

Rapporteurs : Serena CASSELLA, Anne-Sophie GILLET, Gilles PIGNONE,
avec les contributions de l'ensemble du jury

4 L'épreuve d'admission : épreuve professionnelle orale

L'épreuve d'admission se compose de **deux parties distinctes**, chacune comptant pour moitié dans la notation finale.

	1 ^{re} partie : exploitation pédagogique	2 ^e partie : compréhension et expression en italien
Préparation	2 heures	10 minutes (maximum)
Exposé	30 minutes en français (maximum)	10 minutes en italien (maximum)
Entretien	25 minutes (maximum)	10 minutes en italien (maximum)

Le coefficient de l'épreuve d'admission est de 2. Chacune des deux parties compte pour moitié dans la notation finale.

Première partie : l'exploitation pédagogique de documents en langue étrangère

Un dossier pédagogique composé d'un corpus de documents de nature variée est remis au candidat. Le jury veille à une répartition équitable entre des sujets « collège » et des sujets « lycée ». Le candidat dispose d'un dictionnaire unilingue ainsi que d'un ordinateur sans connexion internet, grâce auquel il peut visionner autant de fois qu'il le souhaite le ou les documents audio ou vidéo. À l'issue des deux heures de préparation, il dispose de 30 minutes pour exposer en français le fruit de sa réflexion, puis de 25 minutes d'entretien avec le jury. Cette année, le jury a choisi de conduire l'entretien d'abord en français, avant de poursuivre l'échange en italien durant une dizaine de minutes afin d'interroger le candidat sur certains éléments de son dossier de RAEP.

Seconde partie : la compréhension et l'expression en langue étrangère

Cette partie se déroule intégralement en langue italienne et débute immédiatement après la première. Le candidat dispose de 10 minutes pour prendre connaissance du support remis. Suivent 10 minutes d'exposé, puis 10 minutes d'échange avec le jury.

4.1 Partie 1 : Exploitation d'un dossier pédagogique

Ce chapitre doit être lu dans son ensemble. La section A présente le cadre de référence, la section B en décline les implications pour la partie pédagogique, la section C donne des exemples. Ces sections n'ont pas vocation à constituer des modèles à reproduire mais visent à éclairer les attendus de l'épreuve ainsi que les choix didactiques et pédagogiques susceptibles d'être opérés dans le cadre de la préparation du concours.

4.1.1 A. Ce qui est attendu des candidats

La rubrique qui suit rassemble l'ensemble des compétences, connaissances et qualités attendues des candidats, telles qu'elles ressortent de l'analyse des prestations des candidats lors de la session 2026. Elle constitue le cadre de référence à partir duquel les sections suivantes de ce rapport doivent être lues.

A.1 Compétences disciplinaires	
Maîtrise de la langue	– Niveau de langue élevé permettant une expression fluide, précise et adaptée au contexte du concours. – Formulation de consignes en langue cible lorsque la situation pédagogique le justifie.
Culture de l'aire italophone	– Identification des enjeux culturels, civilisationnels et citoyens d'un document authentique, au-delà du résumé factuel. – Articulation systématique de la forme et du fond : ce que le document dit et comment il le dit (point de vue, construction, procédés). – Mobilisation de références culturelles suffisantes pour exploiter le titre du dossier comme levier de lecture.
Connaissance des programmes et du CECRL	– Maîtrise des programmes de collège et de lycée (disponibles sur Éduscol), y compris lorsque le candidat enseigne habituellement dans un seul de ces cadres. – Identification précise de l'entrée culturelle ou de l'axe du programme concerné par le corpus. – Connaissance des descripteurs du CECRL et des cinq activités langagières auxquelles s'ajoute la médiation : réception, production, interaction. – Inscription de la séquence dans les parcours éducatifs (PEAC, EMC, etc.).

A.2 Compétences didactiques et pédagogiques

Lecture et analyse du corpus	– Dépasser la paraphrase : identifier les axes de sens explicites et implicites, la portée culturelle et citoyenne de chaque document. – Prendre en compte la spécificité de chaque type de support : un document iconographique, un support audio et un texte littéraire n'appellent pas les mêmes modalités d'exploitation. – Exploiter le titre du dossier comme levier d'orientation de la lecture et d'émergence de la problématique. – Formuler une problématique qui met les documents en tension, plutôt qu'un simple thème fédérateur.
Construction du projet pédagogique	– Formuler des objectifs hiérarchisés : culturels, communicationnels, linguistiques (toujours au service du sens), éducatifs et citoyens. – Respecter l'alignement pédagogique : cohérence entre objectifs d'apprentissage, activités et stratégies d'évaluation. – Articuler de façon lisible documents, activités langagières, projet intermédiaire et projet final. – Concevoir un projet final ambitieux, réaliste et porteur de sens, permettant une mobilisation effective des compétences à l'oral comme à l'écrit.
Mise en œuvre pédagogique	– Décrire les activités de manière concrète : consignes précises, modalités de travail, attendus et impact sur les apprentissages. – Justifier la plus-value de chaque dispositif retenu (tutorat, binômes, outils numériques, collaboration avec le professeur documentaliste) plutôt que d'y recourir systématiquement. – Concevoir un travail personnel de l'élève (hors classe) : en préciser la nature, les objectifs et les modalités. – Distinguer entraînement et évaluation ; définir des critères d'évaluation adossés aux descripteurs du CECRL.

A.3 Qualités professionnelles et communication orale

Structure et gestion du temps	– Organiser l'exposé de façon hiérarchisée et progressive, en réservant à la mise en œuvre pédagogique la place centrale qui lui revient. – Gérer le temps avec équilibre : ne pas consacrer une part excessive à la seule présentation des documents. – Présenter, <i>a minima</i>, une séquence construite dans son ensemble avec une introduction problématisée.
Expression orale	– Se détacher de ses notes pour adopter une expression fluide, dynamique et interactive. – Maintenir un débit adapté, une diction audible et un registre de langue conforme aux attentes d'un concours. – Éviter les tournures informelles, proscrire les expressions « du coup », « OK » ou « c'est déjà ça ».
Posture lors de l'entretien	– Considérer les questions du jury comme des appuis pour approfondir ou rectifier, non comme des attaques. – Prendre en compte les observations formulées et envisager des ajustements avec ouverture. – Éviter de solliciter un retour du jury, de multiplier les excuses ou d'adopter une posture de fermeture. – Faire preuve de recul sur ses propres propositions, y compris en reconnaissant leurs limites éventuelles.
Posture réflexive générale	– S'affranchir de son contexte professionnel habituel pour s'adapter au niveau assigné (collège ou lycée). – Assumer et justifier ses choix pédagogiques, y compris les renoncements : tout ne peut ni ne doit être traité. – Ancrer le discours dans la réalité de la classe plutôt que dans un développement méthodologique abstrait. – S'interroger sur les effets des choix opérés sur les apprentissages réels des élèves.

A.4 Ce qui départage les candidats

Sur la base des observations de la session 2026, le jury identifie ci-dessous les critères qui permettent de distinguer les prestations les plus abouties de celles qui demeurent en deçà des attentes.

Le jury valorise particulièrement	- Une introduction structurée et problématisée du corpus, qui intègre l'éclairage du titre dès la présentation. - Une problématique qui met les documents en tension et leur confère une cohérence, plutôt qu'un simple thème générique. - La capacité à assumer des choix pédagogiques et à les justifier avec clarté, y compris les renoncements. - Une mise en œuvre concrète, réaliste et cohérente, en lien avec les pratiques décrites dans le dossier de RAEP. - Des activités montrant comment les élèves sont réellement mis en activité : l'activité réelle de l'élève est l'un des indicateurs essentiels de la réussite d'une démarche pédagogique. - Un projet final ambitieux permettant aux élèves de mobiliser leurs compétences à l'oral comme à l'écrit dans des situations porteuses de sens. - Une posture réflexive et ouverte lors de l'entretien : prise en compte des remarques, capacité d'ajustement, qualité d'écoute. - Une expression orale dynamique, détachée des notes, traduisant une réelle capacité à mobiliser un auditoire.
Écueils récurrents	- Analyse superficielle du corpus, limitée au paratexte ou au résumé, sans mise en relation des documents. - Juxtaposition des documents sans problématique précise, ou traitement du corpus comme simple prétexte grammatical. - Posture excessivement académique : analyse très approfondie ou traduction quasi littérale, au détriment de la mise en œuvre pédagogique. - Omission du titre du dossier comme levier de lecture. - Différenciation déclarative : tutorat ou binômes évoqués sans justification du rôle de chaque élève ni de la plus-value du dispositif. - Recours aux outils numériques ou au professeur documentaliste sans explicitation de la plus-value pédagogique. - Travail personnel des élèves insuffisamment pensé : prolongement sans valeur ajoutée ou tâches irréalisables en autonomie. - Projet final peu ambitieux : affiche systématique pour le CDI, sans mobilisation effective des compétences. - Déséquilibre dans la gestion du temps : part excessive consacrée à la présentation des documents. - Expression informelle, jugements stéréotypés ou propos dévalorisants à l'égard des élèves ou des supports. - Posture fermée lors de l'entretien : refus d'ajuster, excuses répétées, demande de retour au jury.

4.1.2 B. L'exploitation pédagogique de documents

Finalité et esprit de l'épreuve

L'épreuve d'exploitation pédagogique vise à évaluer la capacité du candidat à penser et structurer un enseignement de langue vivante étrangère à partir de supports authentiques. Ce qu'elle mesure n'est ni une connaissance encyclopédique des œuvres et des faits culturels, ni la conformité à un modèle de séquence prédéfini : c'est la qualité du raisonnement professionnel. Savoir identifier ce qui fait sens dans un corpus, hiérarchiser des objectifs, concevoir une progression intelligible pour des élèves réels et adopter une posture réflexive dans l'échange avec le jury : tels sont les critères qui guident l'appréciation.

L'esprit de l'épreuve est profondément professionnel. Toute exploitation pédagogique implique des renoncements : tout ne peut ni ne doit être traité. Les candidats les plus convaincants sont ceux qui assument leurs choix et les justifient avec clarté, en montrant en quoi ils contribuent effectivement aux apprentissages. La classe pour laquelle le candidat construit sa séquence est caractérisée par une hétérogénéité des profils et des besoins : cette réalité doit être prise en compte dès la conception.

L'épreuve valorise la réflexion quotidienne sur la pratique professionnelle : le candidat doit démontrer, à travers son dossier ou son oral, comment sa démarche pédagogique met concrètement les élèves en activité, ce critère étant un indicateur clé de réussite.

Lecture et analyse du corpus

B.1 : comprendre le sens avant de penser la pédagogie

Les dossiers proposés reposent toujours sur des documents de natures différentes (texte, document iconographique, audio, vidéo), choisis pour leur densité culturelle, leur portée citoyenne et leur potentiel réflexif. Ils ouvrent des perspectives d'exploitation interdisciplinaire, à la croisée des savoirs, des savoir-faire et des savoir-être.

Le titre du dossier, pleinement constitutif du corpus, demeure trop souvent négligé. Son omission – qu'elle résulte d'un manque de références culturelles ou d'une méthodologie insuffisamment maîtrisée – prive le candidat d'un levier essentiel pour orienter la lecture et faire émerger une problématique pertinente. Le jury a particulièrement apprécié les prestations de candidats capables de proposer, dès l'introduction, une présentation structurée et problématisée du corpus qui intègre l'éclairage du titre.

L'objectif de la phase d'analyse n'est pas de produire une étude exhaustive, mais de dégager les lignes de force du corpus, de mettre en évidence la complémentarité des supports et de les inscrire dans une dynamique didactique. La capacité à s'affranchir de son contexte professionnel habituel pour se projeter dans le niveau assigné (collège ou lycée) constitue un enjeu central de cet exercice.

Questions d'auto-évaluation : analyse du corpus

- En quoi le titre éclaire-t-il le corpus et en oriente-t-il la lecture ?
- Quelle est la contribution spécifique de chaque document à l'ensemble ?
- Quels liens les documents entretiennent-ils entre eux (complémentarité, contraste, dialogue) ?
- Le corpus permet-il de faire émerger une problématique claire et pertinente, au-delà d'un simple regroupement thématique ?
- Quelle dimension citoyenne les documents véhiculent-ils ?

Construction du projet pédagogique

B.2 : ancrage institutionnel et cohérence d'ensemble

La maîtrise des axes culturels inscrits dans les programmes et de la terminologie relative aux compétences langagières constitue un socle indispensable, que de nombreux candidats maîtrisent. Cette connaissance doit cependant s'accompagner d'une réflexion approfondie sur la cohérence d'ensemble du projet : l'enseignement des langues vivantes s'inscrit pleinement dans les missions de l'École, et une attention particulière doit être portée aux objectifs éducatifs et civiques ainsi qu'aux parcours éducatifs.

Les candidats sont amenés à opérer des choix au sein du corpus proposé. Écarter un document ou n'en retenir qu'un extrait peut être tout à fait légitime, dès lors que ces décisions sont justifiées par la problématique et par la cohérence des projets intermédiaire et final. La progression des activités langagières doit permettre aux élèves d'accéder progressivement au sens tout en développant leur capacité à analyser, interpréter et exercer leur esprit critique.

Le jury a apprécié les prestations de candidats capables de construire une séquence lisible et structurée, fondée sur des objectifs explicitement hiérarchisés et sur une progression au service des apprentissages.

Questions d'auto-évaluation : construction du projet

- Quels objectifs culturels, linguistiques et communicationnels sont prioritaires ?
- Comment les documents permettent-ils de construire un accès progressif au sens ?
- En quoi la problématique choisie donne-t-elle une cohérence à l'ensemble de la séquence ?
- Le projet final est-il en cohérence avec les apprentissages menés en amont ?
- Le travail demandé aux élèves est-il réalisable, motivant et porteur de sens ?

Mise en œuvre pédagogique

B.3 : le cœur de l'épreuve

La mise en œuvre pédagogique est le critère central de l'épreuve. Elle doit être décrite de manière concrète : dire « on travaille la compréhension » ne suffit pas. Il faut expliciter comment, dans quel but, et quel impact est attendu sur les apprentissages. C'est à travers cette description que le jury évalue la capacité du candidat à se projeter dans la réalité de la classe. Certaines modalités de travail (tutorat, travail en binômes ou en groupes hétérogènes, formulation d'hypothèses) sont parfois évoquées de manière systématique, sans que leur intérêt pédagogique ne soit réellement explicité. Le candidat doit être en mesure d'expliquer la plus-value d'une approche plutôt qu'une autre : en quoi ce dispositif, dans cette séance, avec ces élèves, favorise-t-il les apprentissages visés ? Il en va de même pour le recours aux outils numériques ou à la collaboration avec le professeur documentaliste.

S'agissant du travail personnel des élèves, le jury constate qu'il demeure trop souvent insuffisamment pensé. Certains candidats se limitent à prolonger l'activité de classe sans réelle valeur ajoutée ; d'autres proposent des tâches difficilement réalisables en autonomie. Une réflexion sur la nature, les objectifs et les modalités du travail hors classe est attendue.

Le projet final doit s'inscrire dans le prolongement des apprentissages menés en classe et faire preuve d'ambition : les productions attendues ne sauraient se limiter systématiquement à une affiche destinée au CDI. Le jury valorise les propositions permettant aux élèves de mobiliser leurs compétences à l'oral comme à l'écrit dans des situations porteuses de sens (présentation, justification, interaction).

Le jury rappelle enfin l'importance d'un entraînement régulier à cette épreuve afin de structurer efficacement le brouillon de préparation et de présenter un exposé clair et organisé.

Questions d'auto-évaluation : mise en œuvre

- En quoi les modalités de travail choisies sont-elles adaptées aux objectifs visés ?
- Comment prendre en compte l'hétérogénéité des élèves dans la mise en œuvre proposée ?
- Quelle est la plus-value des outils ou dispositifs retenus du point de vue des apprentissages ?
- Le travail personnel proposé aux élèves est-il réalisable en autonomie et porteur de sens ?

Exposé et entretien

B.4 : communication professionnelle et posture réflexive

Le jury est particulièrement sensible à la qualité de la communication orale. Un exposé vivant, porté par un ton dynamique et convaincant, témoigne d'une réelle capacité à mobiliser un auditoire. À cet égard, le candidat veillera à se détacher de ses notes, à adopter un débit de parole adapté et un registre de langue conforme aux attentes d'un concours. Le jury déplore certains écarts constatés cette année : jugements stéréotypés (qualifier des populations de « plus développées »), appréciations inadaptées sur les supports (« indigeste »), propos dévalorisants à l'égard des élèves (« de niveau inférieur »). Ces écarts sont inacceptables dans le cadre d'un concours d'enseignement.

L'entretien n'a pas pour objectif de déstabiliser le candidat. Les questions et remarques formulées par le jury visent à approfondir, préciser ou rectifier certains éléments de la présentation. Elles offrent l'opportunité de montrer la qualité du raisonnement professionnel. Dans l'ensemble, le jury a apprécié la qualité d'écoute des candidats et leur capacité à prendre en compte les observations formulées.

4.1.3 C. Deux exemples : le collège et le lycée

Afin d'éclairer au mieux les candidats sur les attendus de cette épreuve, le jury propose des exemples qui s'appuient sur des prestations observées cette année et s'attache à analyser des situations conçues par les candidats. Le jury rappelle qu'il n'existe pas de leçon type ni de canevas unique. Ces exemples ne doivent en aucun cas être perçus comme des modèles rigides à reproduire :

- un exemple d'exploitation pédagogique construit à partir d'un dossier de niveau collège ;
- une proposition détaillée d'analyse et d'exploitation de documents issus d'un dossier de niveau lycée.

Comme cela a été écrit à plusieurs reprises, l'enjeu de cette partie – et d'une façon plus générale, de l'ensemble du présent rapport – est avant tout de nourrir la réflexion des futurs candidats et de guider leur préparation, en mettant en lumière la pertinence des choix didactiques et pédagogiques qu'ils seront amenés à opérer. Le concours valorise l'authenticité d'une démarche, la capacité à s'adapter au contexte d'une classe et la rigueur scientifique, bien plus que la simple application d'une recette préétablie.

Ces exemples doivent être lus en complément de la rubrique synthétique présentée en section B.

Les sujets, tels qu'ils ont été proposés aux candidats, se trouvent en annexe.

Dossier pédagogique collège

1. Lecture et analyse du dossier

Analyse du titre	Le choix d'un dossier intitulé <i>Eppur si muovono</i>, en écho à la célèbre formule attribuée à Galilée constitue un véritable fil conducteur que les candidats ne peuvent pas se permettre de négliger dans leur analyse. En effet, cette référence, emblématique de la résistance du savoir scientifique face aux préjugés, entre en résonance directe avec la composition même du corpus, exclusivement consacré à des figures féminines italiennes ayant contribué aux avancées scientifiques. Le passage du singulier au pluriel dans le titre (<i>si muovono</i>) invite précisément à penser une dynamique collective, mettant en lumière la pluralité de trajectoires féminines longtemps invisibilisées ou marginalisées dans l'histoire des sciences. À ce titre, le dossier s'inscrit pleinement dans des enjeux contemporains portés par l'institution scolaire, notamment la promotion de l'égalité entre les filles et les garçons et la valorisation des parcours scientifiques féminins, en écho aux politiques visant à réduire les inégalités dans les filières CHAMS. Il appartient donc aux candidats de dépasser la simple juxtaposition des documents pour mettre en lumière la cohérence d'ensemble du dossier, en montrant comment ces parcours participent d'un même mouvement d'émancipation et de reconnaissance, que le titre invite explicitement à analyser.
------------------	---

2. Lecture et analyse des documents

Doc 1 : Rita Levi Montalcini, <i>Elogio dell'imperfezione</i>, 1987	Texte autobiographique de Rita Levi Montalcini qui montre que l'exclusion des femmes de l'enseignement scientifique repose sur des freins historiques et culturels, et non sur des capacités naturelles. Le parallèle établi entre sexe et origine sociale souligne le déterminisme qui pesait sur les trajectoires individuelles. Entrave à la compréhension : vocabulaire scientifique qui peut représenter une difficulté de compréhension, ces arguments sont également repris dans la bande annonce portant sur Margherita Hack.
Doc 2 : Trailer <i>Margherita delle Stelle</i> (2024)	La bande-annonce construit une trajectoire biographique progressive de Margherita Hack en articulant trois moments clés. D'abord, l'enfance est présentée comme le lieu d'une vocation précoce : la fascination pour les étoiles apparaît déjà comme une forme de détermination instinctive. Le passage à l'université met ensuite en évidence l'entrée dans un espace institutionnel masculin, où la légitimité scientifique féminine est immédiatement questionnée. La bande-annonce insiste alors sur des scènes explicites de sexisme (remarques condescendantes, mise à l'écart), qui matérialisent les obstacles structurels rencontrés. En parallèle, le montage valorise la persévérance du personnage, opposant systématiquement passion scientifique et résistance sociale. Enfin, la progression narrative suggère une conquête progressive de reconnaissance, faisant de ce parcours individuel un exemple emblématique de lutte contre les discriminations dans le champ scientifique. Éléments facilitateurs : support vidéo, lexique plus adapté, personnage qui grandit et s'affirme, peut davantage correspondre à un public de collège.
Doc 3 : Article tiré de la <i>Repubblica</i>, 2025	Cet article de presse met en évidence la persistance des inégalités hommes-femmes dans les domaines scientifiques, en s'appuyant sur des données chiffrées. Il montre que les inégalités ne relèvent pas de différences biologiques, mais de freins sociaux et culturels qui dissuadent les jeunes filles de s'orienter vers les filières STEM. L'introduction de la notion de modèles souligne l'importance de la visibilité des femmes scientifiques pour lutter contre l'autocensure. Des notions comme « <i>gender gap</i> », « <i>l'effetto Matilda</i> » peuvent représenter un obstacle à la compréhension.

Doc 4 : 11 <i>febbraio 2025 : giornata internazionale donne e ragazze nella scienza</i>	Cette infographie de l'ISTAT consacrée à la Journée internationale des filles et des femmes dans la science met en évidence la sous-représentation des femmes dans les filières scientifiques en Italie, à travers des données chiffrées officielles. L'association entre une image valorisante d'une femme scientifique et un pourcentage très faible (4,5 %) crée un contraste. Le document entre en résonance avec le document 3 en passant du discours à l'image. Élément facilitateur : la lisibilité des informations présentes sur le document iconographique.
Doc 5 : couverture du livre <i>L'universo di Margherita</i>	La couverture de <i>L'universo di Margherita</i> apporte une dimension plus littéraire au problème. Le document met en avant Margherita Hack en lien direct avec les étoiles, ce qui rappelle son travail d'astrophysicienne. Les couleurs et le style sont attractifs, la couverture donne une image positive et inspirante d'une femme de science. Élément facilitateur : document iconographique / obstacles : manque de lexique pour la décrire
Doc 6 : Portrait Fabiola Gianotti (<i>Corriere</i>, 2025)	Le texte consacré à Fabiola Gianotti s'organise en plusieurs mouvements distincts. Il s'ouvre sur une citation directe adressée aux jeunes, qui valorise la recherche scientifique et en souligne l'attrait universel. Le texte se poursuit par un passage informatif et biographique, présentant ses fonctions à la tête du CERN et les grandes lignes de son action institutionnelle. Un troisième mouvement met en avant ses réalisations concrètes et son rôle dans la recherche européenne. Enfin, le dernier passage met en avant son rôle de modèle. Ce document apporte une figure plus actuelle que Rita Levi Montalcini ou encore Margherita Hack, et il montre que l'excellence féminine dans le domaine scientifique n'appartient pas seulement au passé. Élément facilitateur : document bref / obstacles : le CERN, probablement inconnu des élèves

3. Construction du projet pédagogique

Après l'analyse universitaire du corpus de documents, plusieurs mises en œuvre pédagogiques peuvent être envisagées. Le candidat peut ainsi articuler sa séquence de manière à conduire les élèves à réaliser les deux projets suivants :

Projet intermédiaire	EE : pour <i>Editoriale Scienza</i> , rédiger la quatrième de couverture du roman <i>L'universo di Margherita</i> qui valoriserait son parcours.
Projet final	EE : réaliser <i>un fumetto</i> dont le titre serait <i>Eppur si muovono</i> mettant en valeur une femme scientifique italienne afin d'en faire un modèle inspirant.

Au regard de l'analyse des différents documents et des projets retenus, les candidats peuvent faire le choix d'écarter l'extrait autobiographique portant sur Rita Levi Montalcini dont le lexique scientifique semble être une entrave à la compréhension pour des élèves de 3°. Rita Levi Montalcini est par ailleurs citée dans le document 3 et l'exclusion des femmes du monde scientifique est notamment abordée dans la bande-annonce portant sur Margherita Hack.

Ainsi, la séquence peut s'articuler autour de la problématique suivante :

Perché è importante conoscere le donne di scienza?

Compte tenu du choix de la problématique et du projet proposé, le projet pédagogique peut être présenté ainsi par les candidats :

Entrée culturelle	Les femmes italiennes et les sciences
Programmes en vigueur	Thèmes : langage (le langage scientifique) ; école et société (les métiers)
Classe et niveau du CECRL visé	Classe de 3 ^e LV2 – niveau visé : A2 Le dossier peut être traité en interdisciplinarité (sciences, EMC) et peut être en lien avec des actions à mener au sein du collège : semaine de l'égalité filles-garçons, journée des droits des femmes, journée de la science, les CHAMS.
Liens avec le référentiel métiers	Le dossier permet de mobiliser plusieurs compétences professionnelles : composante 1 : faire partager les valeurs de la République (égalité filles-garçons, aider les élèves à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances) ; composante 5 : accompagner les élèves dans leurs parcours de formation ; composante 6 : lutter contre les stéréotypes de genre.
Composante pragmatique	Comprendre et produire un écrit à visée informative, dans une perspective de sensibilisation à l'égalité femmes-hommes dans le domaine scientifique.
Composantes linguistiques	Le passé composé, les connecteurs, l'expression de l'hypothèse, l'expression du temps Le lexique de la description, des émotions, du monde des études et du travail, des sciences

4. Progression et organisation de la séquence

La mise en œuvre pédagogique (organisation de la séquence) peut être présentée comme suit par les candidats.

Le jury tient à rappeler que l'exemple ci-dessous n'est pas modélisant ; les exemples donnés ont été inspirés par certaines prestations de candidats.

Séances	Support	Activité langagière entraînée	Modalité de mise en œuvre	Composantes linguistiques mobilisées	Apport au projet intermédiaire et final
1	Doc 5 : <i>L'universo di Margherita</i>	EE / médiation	– Travail individuel puis en groupe pour entrer dans la thématique. Objectif : mettre tous les élèves en activité, collaborer dans le but de produire une description de la couverture, formuler des hypothèses sur le personnage, par exemple sous forme de conversation écrite. – Étayage lexical pour les élèves plus fragiles (boîte à mots par exemple), dictionnaire pour les élèves plus autonomes.	– Expression de l'hypothèse – Lexique de la description	Description et présentation d'une femme scientifique
	Doc 2 : Trailer <i>Margherita delle Stelle</i>	CO / EO / médiation	– Visionnage de la bande-annonce du film qui va permettre aux élèves d'avoir des informations complémentaires sur le personnage de la couverture du livre. Possibilité de proposer une écoute différenciée puis mise en commun sous forme de groupe en puzzle par exemple. Objectif : permettre à tous les élèves d'accéder au sens et de participer.	- Lexique biographique : enfance, études - Lexique des émotions : les obstacles, les difficultés rencontrées - Les connecteurs pour structurer sa pensée. - Réactivation des temps du passé	Structuration d'un récit biographique

		EO	Formulation de la problématique Objectif : rendre les élèves acteurs de leur apprentissage		
2		EE / médiation	– Écriture collaborative : travail individuel puis en groupe, à partir des éléments de la séance 1, Margherita Hack raconte dans son journal intime sa première journée à l'université : les émotions ressenties, les obstacles rencontrés, la description des lieux. Objectif : entraîner tous les élèves à l'EE, les amener à collaborer. – Étayage possible : amorces de phrases pour les élèves plus fragiles.	– Passé composé – Connecteurs – Lexique des émotions	Raconter une expérience de façon structurée
		EO / EE	Construction d'une carte mentale (complétée tout au long de la séquence) afin de reprendre les premiers éléments de réponse à la problématique.	– Enrichissement du lexique	
3		EE	Projet intermédiaire : pour <i>Editoriale Scienza</i> , rédiger la quatrième de couverture du roman <i>L'universo di Margherita</i> qui valoriserait son parcours.		
4	Doc 4 : 11 febbraio 2025	EO	– Description de l'infographie. Objectif : anticiper une partie du lexique du document 3.	– Expression du temps, d'un pourcentage – Enrichissement du lexique	Donner une dimension citoyenne au projet final

	Doc 3 : Article tiré de la <i>Repubblica</i> , 2025	CE / EE / EOI	– Lecture en puzzle (par exemple) Objectif : permettre à tous les élèves d’accéder au sens et de s’impliquer dans l’entraînement à la compréhension		
5	Doc 6 : Portrait Fabiola Gianotti	CE / EE / EOI	Travail individuel : un groupe prépare une liste de questions concernant Fabiola Gianotti, un autre s’entraîne à la CE puis IO.	– Passé composé – Forme interrogative	Les questions peuvent servir de trame à la BD
		CE / EE	Réalisation d’une frise chronologique à partir d’un travail individuel de recherches en salle informatique des femmes scientifiques citées dans l’article	Expression du temps	Découverte de plusieurs figures féminines scientifiques
		CE / EOI	<i>Gallery walk</i> : les élèves prennent connaissance des différentes figures exposées		Choix de la figure à illustrer dans le <i>fumetto</i>
		EO	Réflexion autour du titre de la séquence : <i>perché possiamo dire « eppur si muovono » ?</i>		
6		EE	Projet final : réaliser un <i>fumetto</i> dont le titre serait <i>Eppur si muovono</i> mettant en valeur une femme scientifique italienne, dans une perspective de sensibilisation aux inégalités de genre et afin d’en faire un modèle inspirant.		

Dossier pédagogique lycée

Le recours au terme de *lezione* vise ici à fédérer, sur le plan sémantique, les différentes étapes de la séquence structurale telle qu'elle a été conçue. Il convient de préciser que cette notion ne saurait, en aucun cas, être assimilée à une heure de cours isolée. Une leçon peut en effet se déployer sur une ou deux séances, dont la temporalité reste tributaire des modalités d'organisation propres à chaque établissement. Dès lors, il appartient aux candidats de spécifier avec rigueur la durée de chaque séquence de travail, en veillant à la corréler de manière cohérente au profil de la classe envisagée.

1. Lecture et analyse du dossier

Analyse du titre	Le titre <i>Impegnati</i> résume à lui seul la quintessence de la séquence. Il peut être interprété de deux façons : comme la deuxième personne de l'impératif affirmatif du verbe <i>impegnarsi</i> , adressée aux jeunes d'aujourd'hui, mais aussi comme le participe passé du verbe <i>impegnare</i> accordé au masculin pluriel, faisant référence à tous les Italiens qui se sont engagés pour une cause importante dans le passé. Derrière cette double valeur réside donc toute la réflexion à mener avec les élèves pour leur faire comprendre que la mémoire ne reste pas figée dans le passé, mais doit être transmise aux générations futures afin de nourrir l'engagement citoyen d'aujourd'hui. En somme, le titre, tout comme les documents du dossier, constitue un pont entre le passé et le présent à construire avec les élèves.
-------------------------	--

2. Lecture et analyse des documents

Doc 1 : Francesco Filippi, <i>Bye Bye, Benny!</i> (2024)	Extrait d'un livre dystopique de littérature jeunesse qui présente un fascisme qui a duré dans le temps : il critique avec humour ce nouveau fascisme qui s'est adapté à une société moderne et aux nouvelles technologies (<i>littorino, meuccio, italnet</i> qui sont bel et bien des mots inventés par l'auteur) mais qui a les mêmes objectifs de répression de tout type de liberté. Il est possible de diviser l'extrait en deux parties : la première plus descriptive, la seconde plus réflexive sur la liberté d'expression et sur la réaction à un pouvoir oppressif. Obstacles : le début de l'extrait peut être déstabilisant et il faudra accompagner les élèves dans la compréhension de l'ironie.
Doc 2 : Antonio Gramsci, <i>La città futura</i> (1917)	Gramsci parle de l'indifférence des citoyens qui permet au mal de s'installer dans la société. Elle tue l'intelligence critique, elle fait croire aux citoyens que l'histoire se base sur la fatalité alors que si les personnes prenaient parti et qu'elles s'engageaient, elles pourraient renverser le cours de l'histoire. Gramsci met en avant la réaction immédiate de la plupart des personnes face aux événements qui nous dépassent : se plaindre sans réagir (lien avec la prise de conscience du personnage du document 1). Obstacles : des mots de vocabulaire à élucider. Éléments facilitateurs : répétitions de mêmes concepts.
Doc 3 : Vidéo <i>I giovani e il 25 aprile</i>	Il s'agit d'une vidéo type micro-trottoir où des jeunes expriment leurs idées sur l'importance du 25 avril. Dans la première partie de la vidéo les jeunes évoquent plus ou moins correctement la fête du 25 avril, pour prouver, justement, que sans l'information et la connaissance les choses ne pourront pas changer dans le présent (lien avec le document 6). Dans la seconde partie ils proposent des causes pour lesquelles s'engager aujourd'hui (droits des femmes, écologie, droit LGBTQ). Il est souligné à plusieurs reprises que le fascisme existe encore aujourd'hui sous d'autres formes et que les jeunes se doivent de s'engager dans une lutte pour éviter que la société moderne sombre à nouveau. Obstacles : débit de parole parfois trop rapide en fonction de la personne interviewée. Éléments facilitateurs : support vidéo, possibilité de découper les différentes réponses des personnes interviewées, implication des jeunes.

Doc 4 : Affiche ANPI pour la journée du 25 avril 2022	Sur cette affiche de l'ANPI nous voyons des jeunes et des personnes âgées qui célèbrent ensemble la journée du 25 avril. Les jeunes, grâce aux témoignages des personnes âgées, peuvent aujourd'hui comprendre l'importance de cet événement et ne pas rester indifférents (lien avec le document 2). Le fait de parler de certains événements passés pour ne pas les oublier, comme le dit la jeune fille dans le document 3, est mis en avant dans l'image. Éléments facilitateurs : support visuel. Obstacles : vocabulaire à voir en amont pour une description et une analyse exhaustive du document.
Doc 5 : Vidéo <i>spot giornata nazionale « Giovani e memoria »</i>	Le thème de la mémoire est ici traité de façon plus générale et non limitée au fascisme. L'importance du rôle des jeunes est soulignée (lien avec les documents 3 et 4). Des images de différents événements passés et de personnages importants pour l'histoire italienne défilent (tremblement de terre en Émilie-Romagne de 2012, Falcone et Borsellino, Rita Levi Montalcini, Garibaldi, Marconi, Margherita Hack...) pour terminer sur des jeunes d'aujourd'hui. Le lien entre passé et présent devient ici plus explicite avec les images d'archives et les nouvelles technologies utilisées par les jeunes. Éléments facilitateurs : support visuel, court, lien entre mots et images, implication des jeunes. Obstacles : certains mots-clés à élucider bien qu'ils apparaissent à l'écran.
Doc 6 : Article sur la <i>Giornata nazionale « Giovani e memoria »</i>	Il s'agit d'un article informatif qui présente le but de la journée nationale Jeunes et mémoire qui vient d'être créée, son fonctionnement et les initiatives imaginées pour cette date. Dans le dernier paragraphe, nous avons l'explication du logo. Ce document est en lien direct avec le document 5, mais aussi avec le document 4 car l'importance du dialogue entre les générations est mise en avant afin de percevoir la mémoire comme engagement. Éléments facilitateurs : texte accessible, un découpage peut être facilement mis en place pour un travail différencié.

3. Construction du projet pédagogique

Après l'analyse du corpus de documents, la séquence est articulée de manière à conduire les élèves de terminale LVB à réaliser les projets qui suivent.

Projet intermédiaire	EE/EO : Réaliser un mini-podcast pour <i>Ang InRadio</i> afin de présenter la <i>Giornata nazionale-Giovani e Memoria</i> .
Projet final	EOC : " <i>Il mio cannocchiale della memoria</i> ". Réaliser une courte vidéo (type TikTok ou Reel institutionnel) pour promouvoir la <i>Giornata nazionale-Giovani e Memoria</i> en montrant comment un élément du passé (lieu, événement, figure historique) éclaire un combat actuel.

Ainsi, la séquence peut s'articuler autour de la problématique suivante :

Comment les jeunes générations peuvent-elles transformer la mémoire historique en un engagement citoyen actif pour le futur ?

Compte tenu du choix de la problématique et du projet proposé, le projet pédagogique peut être présenté comme suit par les candidats.

Entrée culturelle	Mémoire et engagement citoyen en Italie
Programmes en vigueur	Axe 2 : Territoire et mémoire Axe 5 : Citoyenneté et mondes virtuels
Classe et niveau du CECRL visé	Classe de terminale LVB – niveau visé : B1 du CECRL Programmation suggérée : fin octobre (Journée nationale Jeunes et mémoire) ou fin avril (commémorations de la Libération).
Liens avec le référentiel métiers	Le dossier permet de mobiliser plusieurs compétences professionnelles : composante 1 : faire partager les valeurs de la République (développer l'esprit critique face aux médias et aux régimes autoritaires ; lutter contre l'indifférence ; promouvoir l'engagement citoyen) ; composante 4 : prendre en compte la diversité des élèves ; composante 5 : accompagner les élèves dans leurs parcours de formation ; composante 9 : intégrer les éléments de la culture numérique.
Composante pragmatique	Analyser des supports variés (spot institutionnel, micro-trottoir, documents informatifs, textes littéraires, affiche) pour produire un discours engagé et argumenté sur des enjeux de société.
Composantes linguistiques	Grammaire : révision des temps du passé, l'expression du temps, la subordonnée hypothétique (l'irréel du présent). Lexique : la mémoire (<i>il ricordo, la testimonianza</i>), l'histoire (<i>la lotta, la liberazione</i>), l'engagement et les nouvelles technologies.

4. Progression et organisation de la séquence

La mise en œuvre pédagogique (organisation de la séquence) peut être présentée comme suit par les candidats ¹.

Séances	Support	Activité langagière entraînée	Modalités de mise en œuvre	Composantes linguistiques mobilisées	Apport au projet intermédiaire et final
LEZIONE 1 Memoria viva	Doc 6 : <i>Giovani e memoria</i> (Logo)	EOC	– Travail individuel et en classe entière : analyse du document d’amorce afin de susciter la curiosité des élèves et favoriser leur engagement (inter)actif. – Présentation de la séquence et distribution d'une fiche individuelle de parcours. Objectif : rendre « lisibles » les étapes de l'apprentissage et favoriser la rétroaction des élèves sur leurs acquis et fragilités (métacognition).	– Expression de l’hypothèse. – Lexique de la description.	Le lien entre le devoir de mémoire et les jeunes générations.
	Doc 5 : <i>Giovani e memoria</i> (Spot)	CO	– Travail en « canaux séparés » (image/son) visant à accéder au sens du document audiovisuel : lien passé (images d’archive) et présent (nouvelles technologies).	– Lexique de la mémoire et de l'identité. – Subjonctif imparfait et irréel du présent.	Fournir une base pour le projet final.

¹ Le jury tient à rappeler encore une fois que l’exemple ci-dessous n’est pas modélisant ; les exemples donnés ont été inspirés par les prestations de certains candidats.

		Médiation / EOC	Objectif : favoriser l'interdépendance en classe. – Travail de recherche par groupes à partir de captures d'écran organisées en quatre rubriques : <i>uomini</i> (Garibaldi, Falcone...), <i>donne</i> (Margherita Hack, Rita Levi Montalcini...), <i>luoghi</i> (Sacramento militare di Redipuglia...), <i>eventi da ricordare</i>.		
	Doc 6 : <i>Giovani e memoria</i> (texte informatif)	CE / EE	– Repérage des champs sémantiques visant à faciliter l'analyse de la structure et des enjeux du texte – Guidage spécifique pour les élèves les plus fragiles. Objectif : lexique de production. – Trace écrite coopérative : une feuille est placée dans chaque coin de la salle. Chaque groupe commence la trace écrite du document sur une feuille. Après le temps imparti, les groupes changent de feuille pour compléter le travail des autres. À chaque tour, un élève différent écrit. À la fin, chaque groupe récupère sa feuille, organise la trace écrite avec des connecteurs puis l'affiche sur le mur collaboratif après validation du professeur.	– Enrichissement lexical (mémoire, passerelles temporelles et citoyenneté).	Comprendre les enjeux de la campagne nationale.

	Projet intermédiaire	Entraînement à l'AL	Réaliser un mini-podcast pour <i>Ang InRadio</i> présentant la journée nationale <i>Giovani e Memoria</i> . Exercices de remédiation ciblés en fonction des difficultés constatées.		Évaluation critériée formative pour préparer le projet final.
LEZIONE 2 <i>Resistere all'indifferenza</i>	Doc 2 : <i>Odio gli indifferenti</i> (Antonio Gramsci) Doc 1 : <i>Il nuovo fascismo</i> (Francesco Filippi)	CE Médiation EE	– Travail de groupes – Groupe A : étude de la structure binaire (indifférence/engagement) chez Gramsci. – Groupe B : analyse du lexique technologique détourné chez Filippi (Italnet). – Analyse comparative entre texte argumentatif et fiction dystopique. – Reformulation des enjeux de la responsabilité individuelle. – Campagne de sensibilisation : « <i>Non siamo indifferenti</i> » (création collective contre l'indifférence) – Objectif : amener les élèves à réinvestir les idées des deux textes dans une production engagée, créative et collaborative.	– Lexique de l'engagement (<i>cittadinanza attiva</i>) et de la responsabilité individuelle (critique de la passivité face aux dérives autoritaires).	Définir la notion d'engagement contre l'indifférence.

LEZIONE 3 Conoscere il passato per agire sul presente	Doc 4 : 25 aprile (affiche ANPI)	EOC	- Analyse dénotative et connotative de l'affiche. - Entrée par l'image pour préparer l'étude du document 3 (corrélation des deux supports qui traitent tous deux de l'événement commémoratif de la Libération). Objectif : entraîner tous les élèves à l'EOC.	- Lexique : l'histoire (<i>regime, liberazione</i>), les valeurs de paix.	Faire le lien entre événement historique et résonance actuelle.
	Doc 3 : I giovani e il 25 aprile (micro-trottoir)	CO	- Compréhension détaillée des enjeux actuels de la Libération (identifier pourquoi il est crucial de parler de fascisme aujourd'hui selon les jeunes interviewés). Les réponses des jeunes interviewés peuvent être découpées pour un travail différencié. Objectif : amener les élèves à déconstruire un événement historique pour en comprendre la résonance contemporaine. - Travail de recherches guidées : par groupes, compléter une frise chronologique ou un calendrier des événements marquants de l'histoire italienne.	- Lexique de la lutte, de la paix et des valeurs citoyennes. - Expression du temps et de la chronologie historique.	Fournir des pistes culturelles pour le choix du sujet du projet final.

	PROJET FINAL	EOC	- "<i>Il mio cannocchiale della memoria</i>". Réaliser une vidéo (type TikTok ou Reel institutionnel) pour promouvoir la <i>Giornata nazionale-Giovani e memoria</i>. Possibilité de réaliser la vidéo individuellement ou en binôme pour favoriser la coopération. - Évaluation sommative critériée. Compétence transversale : utiliser les nouveaux langages numériques pour porter un message citoyen.	- Réinvestissement de l'argumentation, des temps du passé et de l'expression de l'engagement.	Production finale engagée : promouvoir la <i>Giornata nazionale-Giovani e memoria</i> en liant passé et présent.
--	-------------------------	-----	--	---	--

Rapporteurs : Anne BLANCHARD, Claudine CASAMASSA, Gisèle COSENZA, Alessio PASINI, Paul-Jean SCUDERI, avec les contributions de l'ensemble du jury

4.2 Partie 2 : Compréhension et expression en langue étrangère

Rappel : cette partie se déroule intégralement en langue italienne. Elle évalue à la fois le niveau de maîtrise linguistique du candidat et sa capacité à identifier et à présenter les points saillants d'un document authentique dans un échange professionnel.

Support et présentation

Le candidat dispose de 10 minutes pour prendre connaissance du document remis. Cette année, le jury a proposé des extraits littéraires ou filmiques. Il est rappelé que des documents iconographiques (peinture, photographie, page de roman graphique, etc.) peuvent également être proposés lors des sessions à venir. Chaque type de support appelle une approche spécifique, qui tient compte de ses caractéristiques formelles et de sa densité culturelle.

Exposé et entretien

L'exposé de 10 minutes doit mettre en évidence les points saillants du document : axes de sens, éléments de forme pertinents, portée culturelle. Il ne s'agit pas d'une traduction ni d'un résumé exhaustif, mais d'une présentation structurée et argumentée, conduite dans un italien fluide et précis. L'échange de 10 minutes qui suit permet au jury d'approfondir l'analyse et d'évaluer la capacité du candidat à interagir spontanément dans la langue.

4.2.1 Analyse d'un extrait littéraire

Pour ce qui concerne l'épreuve de compréhension et expression s'appuyant sur un texte littéraire, comme dans le rapport précédent, nous conseillons aux futurs candidats du concours de s'entraîner régulièrement, que ce soit dans le cadre d'une préparation ou de manière personnelle. La première difficulté de l'épreuve réside dans le fait que la lecture du texte puis sa compréhension et, si possible, une première ébauche articulée d'analyse, ne peuvent excéder le temps imparti des 10 minutes qui précèdent l'exposé devant le jury. Cette dimension de rapidité s'acquiert en se familiarisant en amont avec les conditions singulières de l'épreuve. Il est important aussi de renforcer au cours de l'année, par des lectures, sa connaissance de la culture et des principales périodes historiques de l'Italie des XX^e et XXI^e siècles. Souvent, pour ne pas dire presque toujours, les textes proposés comportent une dimension civilisationnelle et/ou sociétale impliquant la nécessité de les replacer dans leur contexte socio-historique afin de mieux en cerner les enjeux.

L'un des textes proposés aux candidats (voir annexe 3) était un extrait tiré d'un roman policier intitulé *La donna della domenica*, publié en 1972 et écrit à quatre mains par Carlo Fruttero (1926-2012) et Franco Lucentini (1920-2002).

Fruttero & Lucentini, tel qu'on a fini par désigner le duo d'écrivains, sont connus principalement pour leurs romans policiers (*A che punto è la notte*, 1979, *Il palio delle contrade morte*, 1983, *La verità sul caso D.*, 1989, etc.). *La donna della domenica* est leur premier roman. L'action se situe à Turin et dans ses collines. L'intrigue policière est aussi l'occasion pour les deux auteurs d'écrire un roman de mœurs et de faire la satire des différentes strates de la bourgeoisie turinoise mise en crise par les bouleversements sociaux de l'après 1968 et du début des années 1970.

Sans avoir nécessairement cette connaissance précise du roman et de ses auteurs, les candidats pouvaient assez vite repérer la valeur sociologique de l'extrait à travers le portrait et la psychologie du couple de personnages qu'il dessinait, portrait qui constituait l'intérêt immédiat du passage proposé.

Plusieurs éléments présents dans le texte permettaient de comprendre que l'action avait lieu probablement au petit-déjeuner ou à la fin du repas de midi (« *il decaffeinato* » ; « *avrò un pomeriggio piuttosto pesante* ») dans une maison de la haute bourgeoisie industrielle (« [...] *sono ricca. Ho un ottimo marito (ricco anche lui) ...* » ; « *Sono la moglie di un capitalista figlio di un capitalista e nipote di capitalisti* ») et qu'il mettait en scène deux personnages : Anna Carla, femme au foyer, et son mari, qui s'apprête à partir au travail. Significativement, ce dernier n'est jamais nommé mais toujours désigné soit par une périphrase antiphrastique à valeur satirique (« *l'ottimo marito* ») soit par une périphrase

dépersonnalisante qui en fait le symbole d'une catégorie sociale mise à mal dans l'extrait (« *il capitalista* »). Un troisième personnage, non présent, était aussi évoqué (« *Massimo* »).

On pouvait repérer que les deux personnages sont en train de vivre un moment de crise. Anna Carla, riche et oisive, procède à un bilan de son existence, sur lequel nous allons revenir et qui occupe la majeure partie du passage. Quant à son mari, plusieurs détails indiquaient une santé physique et psychique fragile (« *Oggi doppia dose, – disse con determinazione Vittorio, l'ottimo marito. Si spillò nel palmo due discoidi viola dal primo flacone, e due arancione dal secondo* » - « *una puntina di zucchero* ») causée principalement par une situation professionnelle proche du surmenage (voir la longue réplique où il énumère les différents impératifs d'un après-midi de travail qui s'annonce « *piuttosto pesante* »). Les soucis professionnels du mari pouvaient être élargis au contexte social que nous évoquions et que l'extrait laissait transparaître : soit à travers le discours direct du personnage lorsque ce dernier évoque les revendications de ses ouvriers (« *Minimo due ore con il consiglio di fabbrica [...] e Dio sa cosa mi sentirò chiedere stavolta, pretenderanno la garçonniera di fabbrica, annessa al campo sportivo* ») soit par la didascalie qui accompagnait sa réplique (« *disse il capitalista con la voce sofferta che avevano, di questi tempi, tutti i capitalisti* »). La précision « *di questi tempi* », comme « *la voce sofferta* » du protagoniste, pouvait être, dans la présentation du candidat ou dans l'entretien avec le jury qui la suit, mise en relation avec le paratexte : le livre est publié en 1972 autrement dit dans le contexte qui suit les mouvements de 1968 puis de « *l'autunno caldo* » de 1969, moments forts de luttes et de revendications ouvrières.

Mais la crise dont la mise en scène occupe une bonne partie de l'extrait est celle de son épouse, Anna Carla, qui procède à un minutieux examen de conscience personnel. L'extrait est en effet principalement construit sur un long monologue intérieur au discours indirect, lancé par l'incise « *si provò a elencare Anna Carla* », relancé par le « *provò a pensare in senso inverso* » et conclu par le « *pensò Anna Carla, incrollabile* ». Anna Carla se livre à une « *autocritica* » comme elle l'appelle : un premier bilan, plutôt positif ; et un second, très négatif, marqué par un autodénigrement à moitié sincère parce qu'exagéré, renforcé par l'accumulation des négations, qui est, comiquement, l'envers exact du premier (« *in senso inverso* »).

Dans ce retournement total, on pouvait déjà repérer une dimension satirique, d'autant qu'à la fin, le bilan existentiel (« *La mia vita è vuota, inutile, frivola* ») est réduit en définitive à la dimension, justement frivole et inutile, de « *ridicoli bilanci da casalinga insoddisfatta* », dont on comprend que l'origine n'est rien d'autre qu'une contrariété causée par un troisième personnage évoqué dans le texte : Massimo (« *in realtà, era lui il macigno sullo stomaco* » ; « *il mattone* »).

À travers le discours indirect d'Anna Carla, autrement dit ce procédé de focalisation interne, récurrent dans le texte, les auteurs délèguent la narration à leur personnage. Le style est mis entre les mains de la protagoniste et c'est elle-même qui se fait, dans deux longues énumérations humoristiques, la porte-parole de l'énonciation et de la dénonciation des préjugés bourgeois dont elle est... l'incarnation parfaite. Ce procédé renforce et redouble la satire de mœurs portée par Fruttero & Lucentini, satire qui est l'enjeu principal de l'extrait proposé.

Cette dimension satirique apparaît aussi dans le fait que la critique d'Anna Carla s'inscrit dans l'enracinement des préjugés de la classe sociale à laquelle elle appartient depuis des générations comme en témoigne la longue périphrase auto-ironique par laquelle elle se désigne (« *Sono la moglie di un capitalista figlio di capitalisti e nipote di capitalisti sono figlia* ») et par laquelle le narrateur, la reprenant à son compte, désigne ensuite son mari (« *il capitalista* »). La satire est présente aussi, à l'inverse, dans le fait qu'Anna Carla fait l'énumération des nouvelles préoccupations sociales de l'époque auxquelles elle se reproche de rester indifférente et hermétique (« *sono piena di abitudini e pregiudizi borghesi e priva di ogni coscienza sociale e politica* »).

Ces préoccupations permettaient de contextualiser aussi l'extrait dans la mesure où elles renvoyaient aux revendications sociales et à la volonté émancipatrice propres à la décennie des années 1970 en Italie (cf. « *le tristi condizioni dei carcerati, dei ricoverati in manicomio* », voir l'engagement du psychiatre Franco Basaglia pour la défense du droit des personnes internées, l'allusion aux « *popoli sottosviluppati* », habitants de ce que l'on appelait à l'époque, de manière méprisante, le « Tiers Monde »). Là encore, la

crise personnelle d'Anna Carla pouvait donc être élargie à celle de la bourgeoisie de l'après 1968 et aux transformations sociales de l'Italie du début des années 1970 : le portrait des deux personnages est celui d'une bourgeoisie ébranlée et désorientée par les bouleversements sociaux récents. Il était possible d'évoquer aussi les insatisfactions d'Anna Carla, qui sont celles d'une femme au foyer victime d'un cadre conjugal où les rapports mari-femme restent encore stéréotypés et rigides (l'indifférence du mari à son égard, sa fermeture morale – « *ma non se lo chiese* » – le fait que chacun reste au fond à l'intérieur de ses préoccupations, dans une absence d'échange réel, matérialisée dans le texte par l'opposition discours direct-répliques mari / discours indirect-pensées Anna Carla) de l'influence des aspirations nouvelles portées par les mouvements féministes naissants.

À travers l'illustration par cet exemple, nous avons voulu donner un aperçu assez complet des éléments présents dans le texte et susceptibles d'être repérés et exploités lors de leur exposé par les candidats. Mais nous avons aussi tout à fait conscience que, lors d'une prise de connaissance du texte de 10 minutes, il est difficile – voire impossible – de restituer l'ensemble de ces points dans un discours aussi articulé. Ce qu'il nous importait donc d'indiquer ici, en proposant plusieurs pistes d'analyse, était de montrer comment les principaux repérages, ceux qui semblent d'emblée les plus pertinents et les plus significatifs pendant le temps court de la préparation de l'épreuve, pouvaient éventuellement être faits et comment ils pouvaient ensuite être recomposés dans un discours qui essaie de tenir compte d'une double dimension : d'une part, la capacité à réfléchir, s'agissant d'un texte littéraire, sur la manière dont les éléments de contenu (le fond, si l'on veut, ici par exemple, le milieu bourgeois, les deux personnages, leurs préoccupations et leur rapport) s'articulent avec la manière dont ils sont mis en scène (la forme, ici par exemple les éléments qui mettent en lumière la dimension satirique du passage, l'utilisation humoristique du monologue intérieur par le personnage féminin, ou les didascalies sarcastiques qui accompagnent les répliques du personnage masculin) ; d'autre part, la capacité à élargir le texte à un contexte en utilisant, ici, les allusions aux transformations sociales et sociétales de l'Italie du début des années 1970, un mini-tableau d'une bourgeoisie ébranlée par les bouleversements de l'après 1968.

Il est important de rappeler aussi que l'épreuve comporte 10 minutes d'entretien avec le jury. Le but de cet entretien, toujours bienveillant, est justement de permettre aux candidats de compléter et de préciser la présentation et l'analyse qu'ils ont proposées dans les dix premières minutes. Ce temps d'échange est donc aussi un moment important de l'épreuve. Il ne vise pas à décontenancer les candidats en remettant en cause leur discours mais au contraire à leur offrir l'opportunité de le renforcer. Les questions que pose le jury et les réponses que les candidats ont la possibilité de faire sont là, toujours, pour permettre d'étoffer et d'approfondir l'analyse du texte et de son contexte.

4.2.2 Analyse d'un extrait filmique

Présentation du film et rappel historique

En 2024, le réalisateur Andrea Segre consacre un film biographique à Enrico Berlinguer : *Berlinguer, La grande ambizione*. L'acteur Elio Germano interprète cette figure emblématique de l'idéologie communiste en Italie. Dans une alternance fluide d'archives authentiques et de fiction, le film retrace la période allant de 1973 jusqu'à 1978. Au niveau international, il s'agit d'une période caractérisée par un cadre géopolitique polarisé (capitalisme occidental, communisme soviétique) et par la crise énergétique. En Italie, la longévité du parti Démocratie chrétienne au gouvernement est remise en question par les mouvements féministes et ouvriers pendant que les extrémismes politiques conduisent à des violences et à des actes terroristes (les années de plomb).

Descriptif de la séquence filmique

L'année 1978 est au cœur de la compréhension de la séquence filmique soumise aux candidats (01 h 42'33" – 01 h 45'10"). Voici le descriptif fourni au moment de la découverte du document.

TITOLO DEL FILM: Berlinguer. La grande ambizione	
REGIA: Andrea Segre	
GENERE: Biografico	
ANNO: 2024	
Personaggi	Attori
Enrico Berlinguer	Elio Germano
Ugo Pecchioli	Paolo Calabresi
Alessandro Natta	Luca Lazzareschi
Luciano Barca	Andrea Pennacchi
Letizia Laurenti	Elena Radonicich
1978. Il rapimento di Aldo Moro, presidente del partito Democrazia cristiana, crea tensione ed incertezza tra gli esponenti dei partiti politici italiani del periodo, tra cui Enrico Berlinguer e i membri del Partito comunista italiano.	

Proposition de compréhension et analyse structurée de la séquence filmique

La séquence filmique inspirée de la figure politique d’Enrico Berlinguer immerge les spectateurs et les spectatrices dans la tension des « années de plomb » en Italie. Plus particulièrement, la séquence montre la réaction du protagoniste et des camarades du Parti communiste italien (PCI) à l’occasion de l’enlèvement d’Aldo Moro, président de la Démocratie chrétienne, par les Brigades rouges (BR) en 1978. C’est une année cruciale pour le tissu politique et civique fondant la jeune République démocratique italienne. Plus précisément, la séquence réunit des représentants du PCI : Enrico Berlinguer, secrétaire général du PCI, et les cadres Ugo Pecchioli, Alessandro Natta et Luciano Barca. La voix off matérialise le grand absent physique, Aldo Moro, en lui confiant le rôle de concentration thématique ainsi que d’agent des tensions traversant la séquence : la raison d’État, l’État de droit face au terrorisme, et le dilemme de Berlinguer à la fois en tant que politicien et être humain.

Ainsi, comment l’extrait affiche le dilemme entre la fermeté de l’homme des institutions politico-étatiques et l’incertitude de tout être humain ?

La nature des personnages constitue le premier appui explicite pour saisir cette tension. La séquence se construit en effet sur une confrontation asymétrique entre les présences politico-institutionnelles (Enrico Berlinguer, Ugo Pecchioli, Alessandro Natta, Luciano Barca mais aussi Aldo Moro par sa voix) et la présence de l’épouse de Berlinguer, Letizia Laurenti, que l’on aperçoit à la fin de la séquence. Sa présence souligne également les répercussions au quotidien des missions publiques d’un homme d’État. Le dilemme est certainement alimenté par le contenu verbal de la séquence. Il s’agit surtout de la lecture d’une lettre rédigée par Moro, depuis son lieu d’emprisonnement politique. Le contenu de la lettre met d’emblée en tension le droit, la raison d’État et la survie des institutions face au chantage terroriste ainsi qu’à la valeur de la vie humaine. Aux propos fermes sur le maintien de la démocratie ainsi qu’aux doutes sur l’authenticité de la calligraphie de la signature de la lettre par les autres cadres politiques, Berlinguer

oppose le silence de la précaution et la rigueur de l'analyse personnelle des preuves écrites à sa disposition. La collision entre la sauvegarde des principes de l'État de droit, la responsabilité politique et le coût humain est explicitement portée par la voix off de Moro lorsque Berlinguer est le seul personnage silencieux et visible à l'écran. Le silence de Berlinguer se veut ainsi un indice d'une inquiétude inexprimable face au sacrifice humain d'un autre homme d'État ; ce silence est sans doute aussi l'indice d'une insatisfaction face à une inaction politique concertée : comme le rappelle la voix off de Moro, Berlinguer venait tout juste d'œuvrer avec lui pour un compromis historique assurant la stabilité politique de l'Italie.

La géographie des actions de la séquence contextualise et transpose à l'extérieur le conflit intérieur de Berlinguer. Au bureau du PCI contraignant Berlinguer à son austérité idéologique et vestimentaire dans un décor épuré, s'opposent les rues romaines ainsi que le bureau privé de son appartement où Berlinguer, sans sa veste, affiche davantage ses hésitations.

Certains choix de cadrage et de mouvements de la caméra accentuent le dilemme du protagoniste. Dès le début de la séquence, le plan fixe sur ce pin solitaire, figé au milieu de deux bâtiments romains, suggère à la fois un repère et un blocage. Dans le bureau du PCI, la caméra se concentre progressivement sur Berlinguer. D'abord, un plan américain frontal insère Berlinguer dans le groupe des cadres du PCI. Un plan rapproché de trois-quarts et de profil focalise ensuite l'attention sur la lecture de la lettre de Moro. Le détail des mains de Berlinguer sur des feuilles contraint le regard du spectateur à s'intéresser au soin que Berlinguer apporte à la comparaison de la calligraphie de la signature de son opposant politique enlevé. À ce rapprochement graduel servant à scruter le politicien au service des faits et de la République fait écho la scène dans son bureau privé. Pour commencer, un plan américain situe Berlinguer assis dans ce nouvel environnement. Quand ce dernier se lève pour se rapprocher de la grande fenêtre dans une salle contiguë, un plan rapproché et un gros plan fouillent l'intériorité tourmentée du protagoniste aux yeux baissés. Entre les deux intérieurs, d'ailleurs, le traveling en contre-plongée affichant des immeubles anticipe le sentiment d'oppression que la mimique de Germano transpose quelques instants plus tard.

La dualité public-privé s'appuie également sur une narration chromatique. Le sombre des intérieurs, notamment du bureau privé de Berlinguer, s'oppose à la clarté des extérieurs romains : la lumière affiche le dilemme entre fermeté et incertitude face à la situation sociopolitique à gérer. De plus, le choix du noir et blanc des mots rédigés par Moro pour souligner leur authenticité s'oppose aux couleurs du bureau politique de Berlinguer, tout en rejoignant la palette des couleurs froides qu'utilise la reconstruction dramatique de l'intériorité du protagoniste du film dans son appartement.

À travers l'alternance entre la rigueur de la raison d'État et le tourment d'un homme face à une mort injuste, la séquence filmique révèle que derrière la sûreté d'une figure politique, même charismatique et novatrice, se cache une fragilité humaine. Dans cette séquence, Enrico Berlinguer incarne ainsi la tension entre l'homme et sa fonction, ici politique. Son austérité et son doute accompagnent un événement tragique ayant marqué à jamais l'histoire italienne.

Suggestions du jury pour la réalisation de l'épreuve

Comme évoqué dans le rapport 2025, l'épreuve de compréhension et expression en langue étrangère s'appuyant sur un extrait audiovisuel demande aux candidats de convoquer l'italien et les autres langages non verbaux pour ébaucher un compte rendu structuré autour d'une problématique : le but est de restituer le sens et l'intention communicative de l'extrait.

La proposition de compréhension et analyse structurée de ce rapport s'inscrit ainsi dans la continuité des rapports de 2024 et de 2025. Néanmoins, dans un souci d'accompagnement plus explicite pour la préparation – indispensable – à l'épreuve, cette année le jury propose une analyse suggérant une piste, parmi d'autres possibles, pour organiser le compte rendu. La proposition de cette année sert ainsi à illustrer dans quelle mesure le contenu (les personnages, le verbal) et la mise en scène (les lieux, les cadrages, la lumière, les costumes, la mimique, etc.) participent à la construction du sens et du message de l'extrait. L'articulation entre le sens explicite et le message implicite doivent demeurer au centre de l'attention des candidats pendant la découverte de l'extrait, pendant la présentation ainsi que pendant l'entretien avec le jury.

Par conséquent, la contextualisation de l'extrait est l'acte premier à effectuer. Le descriptif fourni par le jury représente ainsi un étayage précieux à cet effet : la date de sortie du film et la période historique en lien avec l'extrait peuvent être consignées. Il est suggéré aux candidats de ne pas perdre de vue ce descriptif pendant toute la durée de l'épreuve.

Le descriptif doit également entrer en résonance avec la curiosité que tout candidat cultive pour les aspects civilisationnels, culturels et sociétaux associés à l'italianité. Cela dit, pendant la présentation, toute digression étalant des connaissances non pertinentes par rapport à l'extrait, risque de nuire à l'un des objectifs de l'épreuve : montrer que l'extrait a été compris. Les connaissances mobilisées doivent ainsi toujours être en relation avec l'extrait, sans oublier de restituer en priorité l'explicite et l'implicite de ce dernier.

Toujours en relation avec les connaissances culturelles, s'il est vrai que les propositions de description et d'analyse des extraits filmiques des derniers rapports se focalisent sur le seul genre biographique, tout genre filmique fait l'objet de cette épreuve. Néanmoins, le jury a choisi de se focaliser sur le genre biographique dans ses rapports afin de rappeler aux candidats que la préparation de cette épreuve ne peut faire l'impasse de la maîtrise des savoirs disciplinaires attendue de la part de tout professeur d'italien.

Comme il a été rappelé dans le rapport 2025, le jury est conscient du temps contraint de préparation afin d'élaborer un compte rendu exhaustif. L'entretien avec le jury sert à approfondir ou éventuellement à rectifier et améliorer certains propos. Tout de même, un entraînement régulier à la prise de notes et à la mise en voix dans les temps impartis par l'épreuve ne peut que faciliter cet exercice. Chaque candidat teste et choisit librement ses stratégies et ses techniques pour découvrir efficacement l'extrait ainsi que pour en présenter le compte rendu. Une grille avec des pistes de repérage peut néanmoins aider à identifier des informations explicites sur le contenu de l'extrait pour mieux saisir son sens et dégager son message.

Dans la présentation du compte rendu, il est vivement conseillé d'intégrer des éléments relevant de l'analyse de l'image. Comme rappelé depuis le rapport de 2024, le glossaire proposé dans le rapport du jury de 2023 constitue un appui incontournable à cet égard. Dans les annexes du présent rapport, une bibliographie succincte complète ce glossaire. Ces références ne sont en aucun cas des lectures obligatoires. En revanche, elles souhaitent accompagner les candidats dans la préparation à l'épreuve.

Toujours dans les annexes, un outil d'autoévaluation est proposé afin d'aider les candidats à l'entraînement de cette épreuve. Cet outil n'est guère contraignant, il se veut un support à la fois pratique et réflexif que tout candidat est appelé à adapter, personnaliser, voire délaisser, en fonction de ses besoins de préparation.

Rapporteurs : Mario MARCON et Laurent SCOTTO d'ARDINO,
avec les contributions de l'ensemble du jury

5 Annexes

Annexe 1. Dossier collège

PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE

EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE DOCUMENTS EN LANGUE ETRANGERE

DOSSIER COLLEGE

EPPUR SI MUOVONO

Document 1.

A quattro anni non conoscevo il piccolo trattato sull'uguaglianza dei sessi scritto da questo illuminato filosofo francese², né sapevo che la palese differenza fisica e quella, presunta, delle capacità intellettuali tra individui di sesso maschile e femminile della nostra specie, sono dovute al fatto di avere nel primo caso, un cromosoma X e uno Y, nel secondo di due cromosomi X. A me era toccato in sorte di avere due cromosomi X e di essere nata in un periodo nel quale essere uomo o donna significava il potenziamento o la repressione delle naturali doti intellettuali del singolo. Allo stesso modo nelle società arcaiche e in molte tuttora fiorenti, l'aver ereditato i geni da genitori di alto o basso rango sociale segnava in modo indelebile il destino del nuovo nato. Nel secolo scorso e nei primi anni del Novecento, nelle società più progredite (se si accetta l'erroneo quanto radicato concetto che sia valida l'equazione tra industrializzazione e progresso) due cromosomi X rappresentavano una barriera insormontabile per entrare alle scuole superiori e poter realizzare i propri talenti.

Rita Levi Montalcini, *Elogio dell'imperfezione*, 1987

Document 2.

Bande-annonce du film **Margherita delle Stelle**, (durée 1'14"), 2024

<https://www.dailymotion.com>,
(consulté le 10 février 2026)

² L'autrice si riferisce a François Poulain De la Barre, *De l'égalité des deux Sexes*, Paris 1674

**Donne nella scienza:
per colmare il gender gap servono più *role models* [...]**

Tutti i dati indicano che le giovani donne vengono ancora puntualmente scoraggiate dall'intraprendere la strada delle materie STEM (*science, technology, engineering and mathematics*), e che quando lo fanno trovano numerosi ostacoli nell'avanzamento di carriera. **Il gender gap nel mondo delle scienze e della tecnologia è ancora ampio**, ed è proprio per far la luce sulla persistente disuguaglianza di genere e promuovere l'inclusione delle donne in questi settori che è stata istituita la Giornata Internazionale delle Donne e Ragazze nella Scienza, che cade ogni anno l'11 febbraio ed è patrocinata dall'UNESCO. *Secondo il Gender Gap Report del World Economic Forum le donne rappresentano solo il 28% della forza lavoro globale nelle professioni STEM, e sebbene negli ultimi anni ci siano stati dei progressi, la crescita è ancora molto lenta. [...] . Se guardiamo alla sola Italia, secondo Save the Children le donne laureate in materie STEM sono solo il 16,8% del totale. Tra **costrutti sociali duri a morire**, secondo cui le ragazze sarebbero meno portate dei ragazzi nelle materie tecnico-scientifiche, e retaggi antiquati ma che ancora fungono da capisaldi della **divisione dei ruoli per genere**, le donne continuano a trovare ostacoli disseminati nei vari stadi della loro evoluzione professionale. Uno dei più ostici da superare, è la **mancaanza di riferimenti**: storicamente, le donne nella scienza e nella tecnologia sono state cancellate, rese sistematicamente invisibili, e le loro scoperte sono spesso state minimizzate (esiste un nome per questo comprovato fenomeno, l'Effetto Matilda).* Per le giovani ragazze è difficile immaginare un futuro nel mondo della scienza e della tecnologia senza *role models* a cui ispirarsi – che vadano oltre i nomi delle poche, grandi pioniere come Rita Levi Montalcini, Margherita Hack, Marie Curie. La situazione migliora di anno in anno, anche grazie alla visibilità conquistata da figure tecnico-scientifiche come quella di Fabiola Gianotti, direttrice del CERN, di Samantha Cristoforetti, astronauta, di Ilaria Capua, virologa. In occasione di questa giornata vogliamo proporvi le storie di cinque donne meno conosciute, il cui lavoro sta non solo apportando nuova linfa al mondo STEM, ma sta **aprendo nuove porte a tutte le ragazze che vogliono avvicinarsi**.

www.drepubblica.it, 10 febbraio 2025,
(consulté le 7 janvier 2026)

Document 4.

Giornata internazionale delle ragazze e delle donne nella scienza

11 FEBBRAIO 2025

GIORNATA INTERNAZIONALE DONNE E RAGAZZE NELLA SCIENZA



4,5%

**LAUREATE IN SCIENZE
NATURALI, FISICA,
MATEMATICA, STATISTICA**

anno 2022, sul totale delle laureate

 **Istat**

www.istat.it, febbraio 2025
(consulté le 7 janvier 2026)

L'universo di Margherita



Copertina del libro, *L'universo di Margherita*, Editoriale Scienza, 2006



Fabiola Gianotti

CARICA: Scienziata

ANNI: 65

PAESE: Italia

«Ai giovani dico: la ricerca, in tutti i campi, è bellissima. Per me non c'è niente di più affascinante che contribuire, con il nostro lavoro quotidiano, ad accrescere le conoscenze dell'umanità»

Fabiola Gianotti sta per concludere il suo secondo mandato alla guida del Cern, chiudendo una stagione che ha cambiato il volto della ricerca europea. Prima donna a dirigere il più grande laboratorio di fisica del mondo, ha dimostrato che leadership scientifica e visione istituzionale possono convivere senza perdere rigore. In questi anni ha consolidato i programmi sul futuro degli acceleratori, rafforzato le collaborazioni internazionali e difeso con forza l'idea di una scienza aperta e condivisa. Il suo contributo, però, va oltre i risultati scientifici. Ha lavorato perché il Cern diventasse un ambiente più inclusivo, dove per le ricercatrici fosse più semplice vedere riconosciuto il proprio talento e avere accesso a ruoli decisionali. Con la sua presenza e il suo stile di guida ha reso più visibile un percorso possibile per molte giovani scienziate.

Alessia Cruciani, www.corriere.it, dicembre 2025,
(consulté le 7 janvier 2026)

Annexe 2. Dossier lycée

PREMIERE PARTIE DE L'EPREUVE

EXPLOITATION PEDAGOGIQUE DE DOCUMENTS EN LANGUE ETRANGERE

DOSSIER LYCEE

IMPEGNATI

Document 1.

Un nuovo fascismo

Nel libro Bye Bye, Benny! i tre ragazzi protagonisti vivono in un'Italia distopica dove il fascismo non è mai finito. Il paese è moderno, ma controllato. Internet è censurato.

Con il crollo del comunismo nel 1989 in molti pensavano che il fascismo italiano gli sarebbe andato dietro. Ma il fascismo era incredibilmente riuscito a sopravvivere anche al culmine della Guerra Fredda.

L'Italia fascista intraprese un piano di riconquista delle ultime colonie rimaste: l'esercito in Libia e sulle coste eritree raccontava di grandi vittorie sul campo, mentre l'isolamento internazionale dovuto a quelle guerre di conquista aveva paradossalmente rafforzato il regime, che si era chiuso in sé stesso, bloccando i confini. L'avvento delle nuove tecnologie venne prima impedito, poi, più saggiamente, copiato e riciclato "in salsa italiana". Perché rifiutare l'innovazione se la si può sfruttare?

Il fascismo mise in piedi la propria rete di comunicazione informatica, quello che il resto del mondo chiamava Internet, e la battezzò, semplicemente, Italnet. Solo pochi computer pubblici avevano accesso, limitato, all'Internet mondiale, e per accedervi era necessario essere iscritti all'albo dei "navigatori esperti".

Così, quando nel mondo si diffusero gli smartphone, il regime mise in commercio i propri modelli a uso esclusivo della popolazione italiana: il meuccio, telefono standard di lavoro che supportava le principali applicazioni approvate dal governo, e il littorino, dedicato ai giovani, con applicazioni di gioco, di reti sociali, e con tutta una serie di servizi integrati che permettevano il controllo di posizione, gusti, e anche conversazioni dei ragazzi. Il littorino divenne il simbolo del regime rinnovato, che era riuscito a passare direttamente dalle piazze degli anni venti del Novecento alle piazze virtuali degli anni Duemila.

[...] "Noi viviamo in una società che ci tratta come dei bambini, che ci dice cosa pensare, cosa dobbiamo credere, per cosa dobbiamo morire... invece di insegnarci, a scuola, a distinguere le notizie importati dalle cavolate, preferiscono chiudere la rete. Secondo me il fascismo vero è proprio questa cosa qua: quando ti convincono a smettere di interessarti al mondo, quando ti fanno capire che è meglio farsi gli affari propri e chi se ne frega degli altri. E questo fascismo è eterno, amico mio..."

"Mah, secondo me stai un po'..."

"Siamo polli da allevamento, Italo."

“Eh?”

“Polli, siamo polli!”

“Io non sono un pollo.”

“Sì che lo sei, e anche più stupido della media! Viviamo in un paese che ci impedisce di conoscere quello che al regime non serve. E la cosa più terribile è che dopo un secolo che va avanti così non c'è nessuno in giro che abbia voglia di uscire da questo capannone... Stiamo tutti qui, a beccare il mangime che ci danno, aspettando che il regime decida come cucinarci meglio...”

Francesco Filippi, *Bye Bye, Benny!*, 2024

Document 2.

«Odio gli indifferenti. Credo che vivere voglia dire essere partigiani. Chi vive veramente non può non essere cittadino e partigiano. L'indifferenza è abulia, è parassitismo, è vigliaccheria, non è vita. Perciò odio gli indifferenti. L'indifferenza è il peso morto della storia. L'indifferenza opera potentemente nella storia. Opera passivamente, ma opera. È la fatalità; è ciò su cui non si può contare; è ciò che sconvolge i programmi, che rovescia i piani meglio costruiti; è la materia bruta che strozza l'intelligenza. Tra l'assenteismo e l'indifferenza poche mani, non sorvegliate da alcun controllo, tessono la tela della vita collettiva, e la massa ignora, perché non se ne preoccupa; e allora sembra sia la fatalità a travolgere tutto e tutti, sembra che la storia non sia altro che un enorme fenomeno naturale, un'eruzione, un terremoto del quale rimangono vittime tutti, chi ha voluto e chi non ha voluto, chi sapeva e chi non sapeva, chi era stato attivo e chi indifferente. Alcuni piagnucolano pietosamente, altri bestemmiano oscenamente, ma nessuno o pochi si domandano: se avessi fatto anch'io il mio dovere, se avessi cercato di far valere la mia volontà, sarebbe successo ciò che è successo? Odio gli indifferenti anche per questo: perché mi dà fastidio il loro piagnisteo da eterni innocenti. Sono partigiano, vivo, sento nelle coscienze della mia parte già pulsare l'attività della città futura che la mia parte sta costruendo. E in essa la catena sociale non pesa su pochi, in essa ogni cosa che succede non è dovuta al caso, alla fatalità, ma è intelligente opera dei cittadini. Non c'è in essa nessuno che stia alla finestra a guardare mentre i pochi si sacrificano, si svenano. Vivo, sono partigiano. Perciò odio chi non parteggia, odio gli indifferenti».

Antonio Gramsci, *La città futura*, 1917

Document 3.

Vidéo *I giovani e il 25 aprile*, aprile 2024 (durée 2'14")

www.fondazionefeltrinelli.it,
(consulté le 30/01/2026)

Document 4.



Source : www.arci.it
(consulté le 30/01/2026)

Document 5.

Vidéo : **Giornata nazionale giovani e memoria**, ottobre 2024 (durée 0'32'')

www.sportegiovani.governo.it
(consulté le 30/01/2026)



Il 31 ottobre 2022 a Roma la prima Giornata Nazionale Giovani e Memoria

Raccontare le conquiste, le difficoltà, i traguardi, gli obiettivi del nostro Paese, perché tutti, e principalmente i giovani, se ne sentano sempre più partecipi, responsabili, e perché la “memoria” non sia un fardello, ma un impegno di vita, di bellezza, di creatività e una prospettiva. È l’obiettivo della Prima Giornata Nazionale Giovani e Memoria che si svolgerà lunedì 31 ottobre, presso l’Acquario Romano, piazza Manfredo Fanti, 47- Roma.

“Si dice: senza memoria non c’è futuro. No. Senza memoria non c’è il presente. Il Parlamento ha istituito il 31 ottobre quale Giornata Nazionale “Giovani e Memoria”, riconoscendo l’importanza di valorizzare la memoria quale patrimonio culturale collettivo e senza tempo, che attraversa più generazioni.

Attraverso la ricerca, la scienza, l’arte, i linguaggi contemporanei della creatività e le tecnologie digitali, i giovani possono concorrere ad alimentare consapevolezza, coinvolgimento e trasmissione di valori. Affinché la memoria sia un continuo abbraccio tra diverse generazioni” dichiara Giuseppina Mengano Amarelli, Presidente del Comitato per gli Anniversari di interesse nazionale della Presidenza del Consiglio dei Ministri.

All’evento parteciperanno più di 100 ragazzi, oltre a storici, divulgatori, autori, artisti. Durante la giornata proprio i giovani saranno protagonisti di spettacoli di danza, prosa e performance vive (video, presentazioni, racconti, installazioni artistiche) e saranno la voce di una memoria nazionale, la nostra, intessuta di impegno, di ricerca, di lotte per la giustizia, di biografie di donne e di uomini straordinari.

Per consentire la conoscenza e la divulgazione di questa nuova iniziativa è stato creato un logo identificativo: un nastro di colore blu, come la bandiera europea, che diviene tricolore e che rappresenta il corso della storia (dal passato al futuro senza interruzioni, con un percorso che, attraversando più generazioni, le mette in connessione).

Avvolgendosi, il nastro forma una sorta di cannocchiale visivo, che allude all’amplificazione che un messaggio proveniente dal passato può avere nel presente e nel futuro, attraverso lo strumento della memoria.

www.agenziagioventu.gov.it
(consulté le 30/01/2026)

Annexe 3. Texte littéraire

SECONDE PARTIE DE L'ÉPREUVE ORALE

ÉPREUVE DE COMPREHENSION ET EXPRESSION EN LANGUE ÉTRANGÈRE

Sono giovane – si provò a elencare Anna Carla – sono intelligente, sono ricca. Ho un ottimo marito (ricco anche lui), e una figlia bellissima (come me, dicono). Riesco simpatica a tutti, mi vesto bene, non ho problemi di linea, non ho problemi sessuali... – Racimolò altre tre o quattro cose alla rinfusa: lo stupendo vassoio d'argento ideato da un designer milanese, che aveva comprato la settimana scorsa; la tenerezza preziosa dello zio Emanuele; l'arrivo del primo caldo... Ma non serviva naturalmente a niente, era come sentirsi rispondere da una di quelle rubriche di *Consigli per lei* dei settimanali femminili. Parole. Muffe astratte, sotto le quali il macigno restava intatto, dolorosamente concreto.

– Oggi doppia dose, – disse con determinazione Vittorio, l'ottimo marito. Si spillò nel palmo due discoidi viola dal primo flacone, e due arancione dal secondo, poi prese dallo stupendo vassoio d'argento il bicchiere d'acqua minerale non gassata. – Avrò un pomeriggio piuttosto pesante.

Bevve, inghiottì, si lasciò andare all'indietro nella poltrona. Anna Carla si sporse a mettergli nel decaffeinato una puntina di zucchero.

Sono la moglie di un capitalista figlio di capitalisti e nipote di capitalisti – provò a pensare in senso inverso – sono piena di abitudini e pregiudizi borghesi e priva di ogni coscienza sociale e politica. Non m'interessa alle tristi condizioni dei carcerati, dei ricoverati in manicomio, degli spastici e dei popoli sottosviluppati, e i cinesi, se devo essere sincera, me li figuro sempre con il codino e le mani infilate nelle maniche di una casacca ricamata a draghi. Non ho speciali talenti o capacità, non saprei dipingere stoffe per arredamento (come Maria Pia), inventare soprammobili di latta (come Dedè), vincere un torneo di golf o di bridge (come nessuna delle mie amiche: ma almeno loro ci provano), e se mettessi su una boutique o una galleria d'arte la farei fallire in due mesi. La mia vita è vuota, inutile, frivola.

– Minimo due ore con il consiglio di fabbrica, – disse il capitalista con la voce sofferta che avevano, di questi tempi, tutti i capitalisti, – e Dio sa cosa mi sentirò chiedere stavolta, pretenderanno la garçonnière di fabbrica, annessa al campo sportivo. Poi abbiamo un sopralluogo del Comune per quella storia dell'inquinamento, e per semplificarci la vita arriva un altro gruppo di quei tedeschi, o svedesi o danesi che siano a visitarci lo stabilimento nuovo. Certe volte uno si chiede...

Ma non se lo chiese, rimescolò il suo caffè e lo mandò giù a piccoli sorsi sospettosi.

No – pensò Anna Carla, incrollabile – nemmeno l'autocritica serviva a niente, erano soltanto parole anche quelle, che non bastavano certo a toglierle il sonno. Il sonno – e lo ammise con un violento rigurgito di rabbia – glielo toglieva Massimo, in realtà, era lui il macigno sullo stomaco, era lui che la costringeva a ridicoli bilanci da casalinga insoddisfatta. Un mattone, ecco quello che era il caro Massimo. E gliel'avrebbe detto, aveva il dovere di dirglielo, con dolcezza, con tristezza, per il suo bene, sai cosa stai diventando, Massimo, sai cosa sei diventato? Un mattone.

C. Fruttero e F. Lucentini - *La donna della domenica*, 1972

Annexe 4. Autoévaluation RAEP

Se questionner pour construire un parcours professionnel conforme aux attentes

Afin de répondre aux attendus du jury, les candidats sont invités à s'interroger de manière approfondie sur la qualité et la pertinence de leur analyse du parcours professionnel. Les questions suivantes constituent des repères utiles :

- Mon parcours dépasse-t-il le simple récit chronologique pour proposer une lecture analytique et problématisée de mes expériences ?
- Ai-je sélectionné des expériences significatives, en justifiant leur intérêt au regard du métier d'enseignant ?
- Suis-je capable d'expliciter ce que chaque expérience m'a apporté concrètement en termes de compétences professionnelles ?
- Ai-je mis en relation mon parcours avec le référentiel des compétences du métier d'enseignant, sans me limiter à une énumération formelle ?
- Ma présentation fait-elle apparaître ma motivation pour le métier et mon engagement dans une démarche de professionnalisation ?
- Ai-je établi un lien explicite entre mon parcours et la séquence pédagogique présentée dans la seconde partie ?
- Les compétences ou les valeurs mises en avant dans mon parcours sont-elles effectivement mobilisées dans ma pratique pédagogique ?
- Ai-je pleinement exploité l'espace disponible pour proposer une réflexion approfondie ?
- Ma conclusion permet-elle de donner une cohérence globale à cette première partie ?

Ces questionnements doivent conduire le candidat à adopter une véritable posture réflexive et à proposer une vision structurée de son parcours, en cohérence avec son projet professionnel.

Se questionner pour concevoir une séquence pédagogique conforme aux attentes.

La conception et la présentation de la séquence pédagogique nécessitent un questionnement rigoureux, permettant de vérifier la solidité de la démarche proposée.

a) Sur la cohérence d'ensemble de la séquence

- Le contexte d'enseignement est-il clairement explicité (niveau, profil des élèves, moment de l'année) ?
- La séquence est-elle appropriée au niveau des élèves et conforme aux programmes ?
- Ai-je formulé une problématique explicite et pertinente, qui guide l'ensemble de la séquence ?
- Les objectifs (culturels, linguistiques, pragmatiques) sont-ils clairement identifiés et cohérents ?
- Le projet final est-il en lien direct avec la problématique et les apprentissages ?

b) Sur le choix et l'analyse des supports

- Les supports proposés sont-ils authentiques, variés et culturellement pertinents ?
- Sont-ils adaptés au niveau et aux besoins des élèves ?
- Ai-je analysé les supports en identifiant :
 - les difficultés potentielles pour les élèves ?
 - les leviers d'accès au sens ?
- Ai-je évité une dépendance excessive au manuel scolaire ?
- Les sources des documents sont-elles clairement indiquées ?

c) Sur la mise en œuvre pédagogique

- Le déroulement de la séquence est-il explicite et progressif ?
- Les activités proposées sont-elles cohérentes avec les objectifs visés ?
- Les élèves sont-ils mis en situation d'activité réelle et de communication ?

- Ai-je explicité les consignes, les modalités de travail et les productions attendues ?
 - Les différentes séances s'articulent-elles de manière logique et progressive ?
 - Les activités permettent-elles une préparation effective au projet final ?
 - La séquence est-elle réaliste et faisable dans les conditions décrites ?
- d) Sur la prise en compte des élèves
- Ai-je pris en compte la diversité des profils (besoins particuliers, niveaux hétérogènes) ?
 - Les dispositifs de différenciation sont-ils explicites et pertinents ?
 - Permettent-ils à chaque élève de progresser effectivement ?
- e) Sur l'évaluation
- Ai-je intégré un dispositif d'évaluation clair et structuré ?
 - Les évaluations sont-elles :
 - cohérentes avec les objectifs ?
 - en lien avec les activités proposées ?
 - Ai-je distingué les différents types d'évaluation (diagnostique, formative, sommative) ?
 - Les critères d'évaluation sont-ils explicites, adaptés et opérationnels ?
 - Les élèves ont-ils été préparés à l'évaluation par des entraînements adaptés ?
 - Ai-je réfléchi aux modalités de rétroaction et de remédiation ?

Ces questions permettent de vérifier que la séquence proposée ne relève pas d'une juxtaposition d'activités, mais bien d'une démarche didactique cohérente et au service de l'apprentissage des élèves.

Se questionner pour développer une prise de recul pertinente

La posture réflexive constitue un élément déterminant de l'évaluation. Les candidats sont invités à s'appuyer sur les interrogations suivantes :

- Mon analyse repose-t-elle sur des éléments observables (productions d'élèves, résultats, situations concrètes) ?
- Ai-je identifié de manière précise :
 - les réussites de la séquence ?
 - les difficultés rencontrées ?
- Ai-je évité une analyse uniquement fondée sur des impressions ou un ressenti personnel ?
- Suis-je capable d'identifier les causes des difficultés rencontrées par les élèves ?
- Ai-je interrogé mes propres choix didactiques et pédagogiques, plutôt que d'attribuer les difficultés aux élèves ?
- Ai-je proposé des pistes d'amélioration concrètes et pertinentes ?
- Ces propositions sont-elles en lien direct avec la séquence présentée ?
- Ma réflexion témoigne-t-elle d'une évolution possible de ma pratique professionnelle ?
- Ai-je adopté une posture lucide, critique et constructive, sans tomber dans l'autosatisfaction ?

Ces questionnements permettent de dépasser une simple description de la séquence pour accéder à une véritable analyse professionnelle, attendue par le jury.

Annexe 5. Autoévaluation de la partie 2 de l'admission

Questions-clés pour la préparation et pour le déroulement de l'épreuve de compréhension en langue étrangère

Cet outil d'autoévaluation n'a pas de valeur obligatoire. Il s'agit d'un outil pratique et évolutif, conçu pour que chaque candidat puisse l'ajuster à sa propre préparation.

Avant l'épreuve

1. Ai-je une maîtrise suffisamment solide des grands repères de l'histoire (socio)économique et (géo)politique italienne ainsi que des noms les plus marquants de ces périodes ?
2. Ai-je une maîtrise suffisamment solide des grands noms de la littérature et de tous les arts ainsi que de leurs œuvres principales, en sachant les contextualiser dans leurs siècles ou leurs mouvements ?
3. Est-ce que j'approfondis de façon continue mes connaissances sur la culture italienne (arts, histoire, littérature, politique, société) sans oublier l'actualité nationale et son interaction avec l'actualité internationale ?
4. Ai-je une maîtrise suffisamment solide de l'analyse littéraire (genres, registres, points de vue) et de l'analyse de l'image fixe et filmique (plans, mouvements de caméra, cadrages) pour comprendre les extraits ?
5. Ai-je effectué des entraînements à l'aide d'une stratégie de prise de notes personnelle afin de repérer le contenu verbal et, pour l'extrait filmique, le contenu non verbal ?
6. Suis-je capable de mobiliser les savoirs disciplinaires et les outils d'analyse en lien avec l'extrait présenté, sans digressions inutiles ou hors-sujet, afin de restituer le sens explicite et le message implicite dans les contraintes temporelles prévues par l'épreuve ?
7. Me suis-je entraîné à la mise en voix de mon compte rendu afin de gérer le temps imparti, le stress et la maîtrise de la langue italienne ?

Lors de la découverte de l'extrait (découverte de l'extrait et préparation du compte rendu)

1. Ai-je pris le temps de lire le paratexte de l'extrait littéraire et le descriptif fourni par le jury pour l'extrait filmique dans leur intégralité ? Pour l'extrait filmique, ai-je relevé les indices de contextualisation pertinents avant et après le visionnage ?
2. Ai-je introduit brièvement l'extrait et son contenu ?
3. Ai-je formulé une problématique permettant de structurer mon compte rendu ?
4. Ai-je articulé le contenu verbal et, pour l'extrait filmique, le contenu non verbal dans mon compte rendu pour ébaucher une réponse à la problématique ?
5. Ai-je mis en résonance le paratexte/le descriptif fourni par le jury avec mes connaissances pour restituer le sens explicite et le message implicite de l'extrait ?

Lors de la présentation du compte rendu et de l'interaction avec le jury

1. Ai-je conservé le descriptif ainsi que mes notes sous les yeux comme repères visuels pendant la présentation du compte rendu ?
2. Ai-je tiré parti des remarques du jury pour approfondir un élément de compréhension éventuellement sous-estimé en raison du temps de préparation ?
3. Ai-je répondu aux questions du jury en évitant des digressions portant atteinte à la clarté de mes propos et à la fluidité de l'interaction avec le jury ?
4. Ai-je réussi à montrer une maîtrise solide de la langue italienne et à contourner des hésitations de façon efficace ?

Annexe 6. Bibliographie et sitographie partie 2 de l'admission

Ces références ne représentent en aucun cas des lectures obligatoires. Elles souhaitent accompagner les candidats dans la préparation à l'épreuve.

- Ambrosini, M., Cardone, L., Cuccu, L. 2021. *Introduzione al linguaggio del film*. Roma : Carocci. (3^e édition)
- Colarizi, S. 2000. *Storia del Novecento italiano*. Milano : Biblioteca Universale Rizzoli.
- Lyraud, P. 2026. *L'explication de texte littéraire à l'oral*. Paris : Armand Colin. (2^e édition)
- Rondolino, G., Tomasi, D. 2023. *Manuale del film. Linguaggio, racconto, analisi*. Torino : UTET. (4^e édition)
- Rossi, F. 2023. *Lingua italiana e cinema*. Roma : Carocci. (2^e édition)

Le site de valorisation des archives Luce géré par Cinecittà S.p.A. est une source riche pour apprendre à saisir les spécificités des langages verbaux et non verbaux des images fixes et en mouvement. Plus particulièrement, à partir de cette page (<https://luceperlaididattica.com/strumenti/>), il est suggéré de prendre connaissance de :

- la section « Analisi dei linguaggi fotografici e cinematografici » ;
- la section « Dalla teoria alla pratica », notamment, mais pas exclusivement, la partie consacrée à des cours audiovisuels de l'Associazione Pensieri e Parole.

La navigation pour la découverte d'autres contenus du site Luce per la Didattica (<https://luceperlaididattica.com/>) peut se révéler très utile pour enrichir les connaissances sur le cinéma italien en vue de l'épreuve ainsi que pour des exploitations pédagogiques.